

PROBLÈMES HISTORIQUES CONCERNANT LA FORTERESSE DU TEMPS DES MUȘAT ET L'ÉTABLISSEMENT URBAIN DE ROMAN

M. D. MATEI, L. CHIȚESCU

Les problèmes concernant l'histoire de la ville de Roman, tout en n'ayant pas retenu tout particulièrement l'attention des chercheurs, se trouvent abordés dans de nombreux ouvrages, au point que l'on peut dire qu'il n'existe pas de travaux traitant les divers aspects de l'histoire de la Moldavie, qui ne contiennent au moins quelques références sur cette ville. L'explication doit être recherchée, au premier chef, dans l'importance particulière présentée par cet établissement dans l'histoire politique et sociale de la Moldavie et, en une moindre mesure, dans les réalités spécifiques à la ville de Roman.

L'indigence et l'inconsistance des sources écrites ainsi que l'absence de monuments archéologiques de surface qui auraient pu porter à une étude plus poussée de l'histoire de la ville de Roman, ont favorisé dès les premiers chroniqueurs moldaves certaines confusions entre les fortifications de cette ville, confusions qui persistent et s'amplifiant à mesure du temps ont abouti à des conclusions des plus hasardées.

La première mention documentaire concernant l'existence de cette ville est datée du 30 mars 1392 dans un document écrit « en notre cité de Roman voïévode »¹. Vu l'absence d'autres témoignages au sujet de la cité de Roman I^{er}, cité qui d'ailleurs disparaîtra bientôt, sans laisser à la postérité d'autre mention qu'une vague tradition, il est aisé de réaliser pourquoi nous ne rencontrons aucune donnée bien fondée dans les écrits des chroniqueurs ultérieurs. Dans deux brefs paragraphes de la Chronique de Grigore Ureche, considérés comme des interpolations et pour lesquels nous serions redevables à Misail Călugăru et Nicolae Costin, apparaissent des confusions évidentes entre la cité construite sur la rive gauche de la Moldova et une autre forteresse de Roman — Cetatea Nouă (La Nouvelle Cité) — érigée par Etienne le Grand à quelque 5 km plus loin, sur la rive gauche du Sireth².

Déjà dans la seconde moitié du siècle dernier, Melchisedek, le chercheur le plus persévérant de l'histoire de cette ville, a attiré l'attention sur ces confusions: « Certains chroniqueurs confondent, par erreur, ces deux cités, affirmant que la cité de Roman aurait été emportée par les eaux de la Moldova, d'où l'on pourrait déduire que la « Cetatea Nouă » du Grand Etienne aurait été la même que l'ancienne cité de Roman restaurée par lui. Nous affirmons, nous, en toute connaissance de cause, que l'évêché ayant été érigé sur l'ancien emplacement de la cité de Roman, au temps d'Alexandre le Bon, le Grand Etienne n'aurait pu reconstruire en ces lieux la « Cetatea Nouă » mais qu'il l'a construite en échange au bord du Sireth »³.

¹ DIR, A. Moldova, sec. XIV — XV, I (1384—1475), pp. 2—3.

² Misail Călugăru consigne: « Cetatea Noauă (La cité nouvelle) de Roman où la terre s'est éboulée et la cité s'est effondrée », Gr. Ureche, *Letopiseșul țării Moldovei*, éd. P. P. Panaitescu, Bucarest, 1955, p. 65.

A l'instar de Misail Călugăru, N. Costin confondant la cité de

Roman I^{er} voïévode avec la Cetatea Nouă, mentionne pour cette dernière qu'« elle s'est effondrée et qu'elle a été emportée dans le temps par les eaux de la Moldova », M. Kogălniceanu, *Cronicele României*, I, p. 167.

³ Melchisedek, *Chronica Romanului și a episcopiei de Roman*, Bucarest, 1874, p. 15.

Les historiens qui se sont succédé n'ont pas pris garde à ces judicieuses observations et, persistant en général dans la confusion des anciens chroniqueurs, ont soutenu à leur tour qu'à la place de la cité des Mușat — détruite, affirmait-on, en 1467, à la suite de la campagne de Matei Corvin en Moldavie — Etienne le Grand aurait élevé la « Cetatea Nouă »⁴.

Mais si la majorité des historiens ont admis l'existence de la cité de Roman Mușat I^{er} il y en eut bien d'autres qui ont douté de l'existence de cette forteresse, considérant le renseignement offert par le document de mars 1392 comme « le résultat d'une confusion entre les termes de *bourg* et de *cité* ou entre l'acception primitive de « cité » du mot *gorod* et de celui de *capitale*, de *résidence* »⁵.

Les points de vue différents au sujet des fortifications de la cité de Roman se sont conservés également en ce qui concerne la ville de Roman. En dépit du fait que les données documentaires, internes ou externes, sont unanimes pour mentionner l'établissement urbain de Roman *seulement* à partir du début du XIV^e siècle on a tenté de soutenir sans l'argumentation scientifique de rigueur que cet établissement urbain serait de beaucoup plus ancien. À l'appui de cette thèse I. Minea, partant du nom de *Smeredova* donné au XVII^e siècle par Grigore Ureche à « Cetatea Nouă » érigée sous Etienne le Grand sur la rive gauche du Sireth, affirmait qu'à ses débuts l'établissement citadin avait dû porter un autre nom: « Sîmedru (Saint Démètre) »⁶.

Ces derniers temps, N. Grigoraș, ignorant à bon escient l'apport de l'archéologie médiévale roumaine à l'étude du problème des villes roumaines, reprend et développe dans quelques travaux⁷, l'ancienne opinion de I. Minea en soutenant à son tour que la ville de Roman aurait existé à partir même du XIII^e siècle sous le nom de Sîmedru, non point sur l'emplacement de la ville actuelle mais à environ 5 km à gauche du Sireth à l'endroit où, au XV^e siècle, Etienne le Grand fera bâtir la « Cetatea Nouă » (Smeredova).

Nous avons tenu de rappeler ici ces anciens points de vue sur l'histoire de Roman, non pour leur valeur scientifique, car ils sont complètement dépassés, mais pour souligner la nécessité de la recherche archéologique pour l'étude de l'histoire de cette ville, en tant que seule modalité d'établir, en pareils cas, la vérité historique.

I

La fortification du temps des Mușat. Prenant comme point de départ la circonstance que cette forteresse, tout comme la ville de Roman, se trouve mentionnée dans les documents et chroniques économiques, internes ou externes, *seulement* à partir du XIV^e siècle⁸, les recherches archéologiques ont eu comme premier et principal objectif de sonder les alentours de l'actuel évêché de Roman qui se trouve situé dans le périmètre de la ville ancienne. Il s'agit de la partie de la ville, proche de l'ancien cours de la rivière de Moldova, qui en raison de sa hauteur était favorable aux établissements plus anciens et d'autant plus aux forteresses. D'ailleurs, l'endroit avoisinant de très près l'évêché

⁴ A ce sujet voir I. Ursu, *Ștefan cel Mare*, Bucarest, 1925, pp. 263—264; N. Iorga, *Istoria armatei românești*, I, 1929, p. 152; C. C. Giurescu, *Istoria Românilor*, éd. III, Bucarest, 1937, vol. II, 2, p. 529; Const. Andreescu, *Cetatea Nouă în vremea lui Ștefan cel Mare*, dans *Cercetări istorice*, I^{re} année, 1925, p. 159; I. Focșăneanu et Gh. Diaconu, *Baza puterii militare a lui Ștefan cel Mare*, dans *Studii cu privire la Ștefan cel Mare*, 1956, pp. 129—130; V. Vătășianu, *Istoria artei feudale în țările române*, Bucarest, 1959, p. 288.

⁵ Const. Andreescu, *op. cit.*, p. 162.

⁶ I. Minea, *Despre cel mai vechi nume al orașului Roman*, dans « Cercetări istorice », X — XII, 1934—1936, 1, p. 346.

⁷ Premièrement dans *Despre orașul moldovenesc în epoca de formare a statului feudal*, dans SCȘIași, XI, 1960, 1, pp. 92 et suiv.; plus récemment dans *Cetatea « Smedorova » și Cetatea Nouă (Novograd) de la Roman*, dans *Omagiul lui P. Constantinescu-Iași*, Bucarest, 1965, pp. 239 et suiv.

⁸ Pour la première fois Roman est citée par une source étrangère, dans « Романов торг на Молдове ». *Полное собрание русских летописей*.

de Roman où ont été pratiquées les premières fouilles archéologiques⁹ s'appelait il y a près d'un siècle, tout comme aujourd'hui, « Cetățuia » (La Citadelle)¹⁰.

Emplacée sur la rive gauche de l'ancien cours de la Moldova sur un plateau haut de plus de 10 mètres par rapport au niveau de la rivière, la cité des Mușat, ayant une forme de fer à cheval, a été construite en terre et bois, selon le principe des palissades à constructions intérieures en bois¹¹.

Les vestiges de la forteresse proprement dite consistent en une palissade aménagée à même le bord du plateau, qui suit du point de vue planimétrique le contour naturel du relief local. La palissade était représentée en fait par une seule file de constructions en bois du type de hutte à demi enfouie, longue de 15 m sur 5 à 7 m de large qui longeait les bords de la cité. Leurs planchers sont bien lutés et invariablement horizontaux. L'emploi de ces complexes en tant qu'habitation peut être démontré sans conteste vu l'identification, dans un cas, des traces d'un foyer et, dans un autre, la présence d'une fosse à provisions, creusée à même le plancher. Les parois étaient revêtues de rondins horizontaux superposés dont les empreintes se sont conservées à peu près partout sur la paroi en terre des huttes. Il est clair donc que les parois extérieures de ces habitations faisaient aussi l'office de paroi extérieure de la palissade qui se trouvait protégée au dehors par un *vallum* de défense. Du côté sud surtout on a remarqué qu'entre la limite extérieure des habitations et le bord du plateau il y avait une bande de terrain large d'environ 3 m où se trouve déposée une terre jaune spécialement apportée. Ceci représente les restes du *vallum* adossé à la construction pour consolider et défendre la palissade en bois. Outre le *vallum* en terre, la défense de l'enceinte était assurée au côté sud par les eaux de la Moldova qui en coulant au bas de la pente servaient comme fossé de défense naturel. Du côté ouest il y avait cette fois-ci un vrai fossé de défense creusé à partir de la rive de la Moldova jusqu'en face de l'entrée de la forteresse. L'accès se faisait par une tour en bois carrée, de 4 m de côté, construite suivant la même technique que la palissade, dont la partie inférieure, « le piège », s'est conservé en bonnes conditions (fig. 1).

Pour démontrer que l'arrangement du plateau représente l'enceinte de la cité des Mușat avec ses habitations aménagées dans sa partie inférieure, il suffit d'analyser chaque segment d'habitation à part et de considérer la tour de garde de l'entrée qui s'encadre d'ailleurs parfaitement dans la file des tronçons d'habitations de la palissade. Il a été prouvé également que chaque tronçon qui forme les logements de la partie inférieure était pourvu d'une entrée en forme de boyau, commune aux habitations de type hutte mi-enfouie, et orientée invariablement vers l'intérieur de la cité. Entre les segments de la palissade on avait laissé un seuil en terre vierge d'environ 2 m de largeur qui avait pour rôle primordial de soutenir la toiture des huttes. Mentionnons que tous les logements de la palissade étaient recouverts de terre, fait qui ressort fort bien de la grande quantité de terre *ameublée* trouvée dans les fossés de la palissade abandonnée.

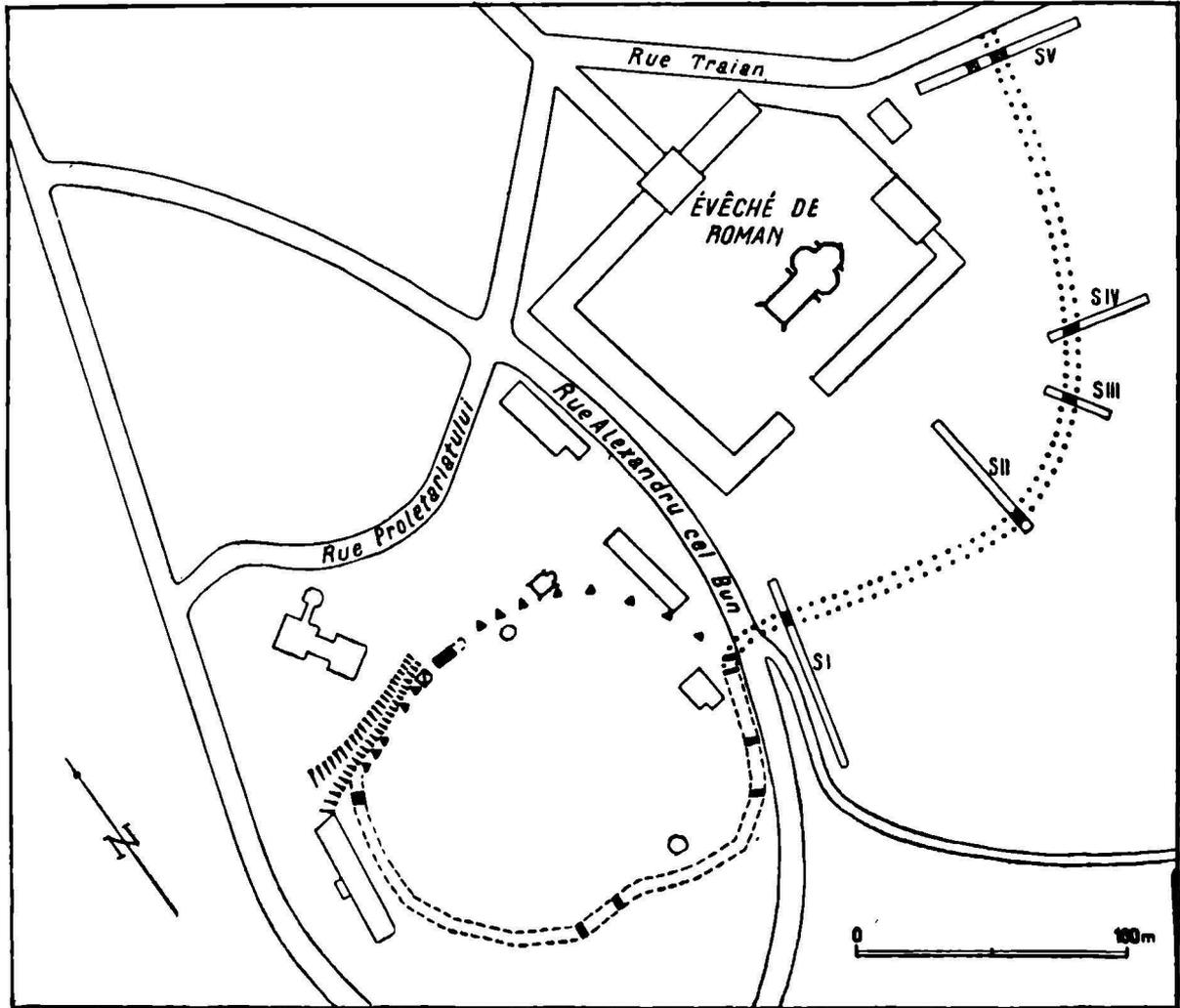
Pour ce qui est de la partie supérieure de la palissade nous devons faire observer qu'en raison de la destruction voulue et des dérasements et nivellements du terrain exécutés à partir du XVII^e siècle, tous les complexes dépassant la surface du sol ont été rasés, aussi ne nous reste-t-il qu'à supposer que la superstructure de la palissade ressemblait à une *clôture de poutres* placées au-dessus des constructions intérieures pour protéger le *chemin de ronde* aménagé fort probablement au-dessus des logements de la palissade, recouverts de terre. La présence d'une pareille *clôture de poutres* s'impose de toute évidence non seulement à la partie supérieure des tronçons d'habitation

⁹ Les fouilles archéologiques concernant la forteresse des Mușat et la ville médiévale de Roman ont été effectuées en 1962–1964 avec le concours du Musée militaire central et du Musée d'Histoire de la ville de Bacău par un groupe de chercheurs sous la direction des signataires de ces lignes. Citons parmi les collaborateurs : St. Burda, I. Batallı, S. Chep-

tea, Al. Furnică, St. Matei, M. Porumb et G. David.

¹⁰ Melchisedek, *op. cit.*, p. 9.

¹¹ Pour les détails et autres éléments concernant la technique de construction, voir L. Chișescu, *Nouveaux historiques données o mușatinăsoi crepătoși ă Roman ă svet ă arheologicăsoi isledovănoș*, dans « Dacia », N.S., IX, p. 455 et suiv.



LÉGENDE

- Tracé supposé de la palissade profonde de la forteresse des Mușat*
- *Palissade de la forteresse des Mușat saisie par les fouilles*
- ▩ *Fossé de défense de la ville saisie par les fouilles*
- ⋯⋯⋯ *Tracé supposé du fossé de défense de la ville*
- ▲▲▲ *Tracé supposé de la palissade de surface de la cité des Mușat*
- ▨ *Fossé de défense de la cité*
- ⊠ *Tour d'entrée de la cité*
- ⊞ *Tour du fossé défense de la ville*

Fig. 1. — Relevé de la forteresse du temps des Mușat et du fossé de défense de la ville de Roman (côté est).

qui formaient l'enceinte de la forteresse aux côtés est, sud et ouest mais aussi à *même le sol*, au côté nord de la cité. En effet, de ce côté nous n'avons trouvé aucun fossé de défense, ni même le système de palissades à constructions intérieures en bois. Le côté nord de la cité, avoisinant de très près l'établissement civil y adossé, n'était guère menacé et, par conséquent, on n'avait pas pris autant de précautions.

Nous disposons d'observations archéologiques et de matériaux suffisants qui peuvent attester que la cité des Mușat a dû fonctionner durant une période effectivement courte. L'absence de toute trace d'incendie qui puisse prouver que la cité a cessé de fonctionner à la suite d'une telle catastrophe ainsi que la présence, à peu près partout, *seulement d'empreintes des poutres* ayant formé la palissade, nous laisse supposer que la forteresse — après avoir rempli le rôle qui lui avait été destiné — a dû être abandonnée, démantelée, et toute la partie ligneuse, réutilisée pour d'autres travaux. Ce qui est *certain* c'est que l'abandon de cette forteresse a dû survenir bien avant l'invasion de Matei Corvin¹², plus précisément *durant la première partie du règne d'Alexandre le Bon*. Ce point de vue est fondé avant tout sur l'observation stratigraphique, de première importance pour dater la fin de la première forteresse de Roman, qui a établi que l'une des entrées de la palissade a été coupée par une fosse de hutte superposée, cette dernière étant datée d'après deux monnaies d'Alexandre le Bon, frappées à la fin de son règne. Il résulte donc qu'on avait commencé à construire sur l'emplacement de l'ancienne forteresse les habitations civiles de la ville de Roman même au temps de ce voïévode. Mais ce qui est encore plus précis c'est qu'on a trouvé sur le plancher de cette entrée une monnaie anépigraphique de la première émission d'Alexandre le Bon (1408) et dans une autre habitation appartenant à l'enceinte de la cité, 4 monnaies du temps de Pierre I^{er} Mușat. Si l'on tient compte d'une part du fait bien connu que Roman I^{er} n'a jamais frappé monnaie¹³ et que durant son règne ce sont les monnaies de Pierre I^{er} qui ont circulé et d'autre part si l'on considère la première mention documentaire de la forteresse, nous avons donc la délimitation chronologique de l'entière période d'existence et de fonctionnement de cette cité: *de la fin du règne de Pierre I^{er} Mușat (donc avant le 30 mars 1392) jusqu'à la première partie du règne d'Alexandre le Bon*¹⁴.

Mais si les faits s'expliquent clairement, en ne laissant aucun doute, il est tout naturel de se demander quelle est la raison de l'abandon et du démantèlement de la forteresse, à si brève échéance?

Il nous semble que l'une des causes majeures ayant pu présider à cette initiative, encore qu'elle ne soit pas la seule possible, doit être trouvée dans la raison même de sa construction. C'est ainsi que nous sommes enclins de nouveau à penser que la forteresse n'avait pas été érigée pour la défense des attaques venant de l'extérieur, mais qu'elle avait été bâtie exclusivement pour imposer l'autorité voïévodale dans la région sud de la Moldavie durant la politique d'unification de tout le territoire est-carpatique en un seul État féodal. Au début du XV^e siècle cette étape était en quelque sorte dépassée, vu que l'autorité voïévodale s'était consolidée à la fin du XIV^e siècle dans toute la Moldavie. Ce processus d'unification étant achevé, le rôle de la forteresse était par conséquent lui aussi révolu. Si l'on considère les faits sous cette incidence, l'abandon de la cité et le démantèlement de sa superstructure ligneuse en vue d'une réutilisation — éventuellement, même imposée par la construction de l'évêché de Roman — nous semble on ne pourrait plus naturel.

L'établissement civil fortifié de Roman. La présence du voïévode Roman I^{er} et de sa «cour» dans la cité des Mușat a provoqué une agglomération humaine aux alentours de la cité afin de pourvoir aux nécessités du voïévode et de sa suite. Cette multitude, en continuelle progression, a fondé

¹² Il y a eu jusqu'à maintenant un accord unanime des historiens pour affirmer que la cité de Roman I^{er} a été détruite en 1467 durant la campagne de Matei Corvin en Moldavie.

¹³ Voir en rapport avec ce problème O. Iliescu, *Insemnări privitoare la emisiuni monetare* (II), dans SCN, II, 1958, p. 458.

¹⁴ En rapport avec la date de la fondation de la cité voir aussi M. D. Matei, *Cîteva probleme de cronologie ridiccate de cercetările din cetatea de pămînt de la Roman*, dans SCIV, XV, 1964, 4, pp. 505 et suiv.

dès le début un bourg au finage de la forteresse, bourg qui sera bientôt défendu par une enceinte avec un fossé de défense propres. Ce qui est important c'est que la fortification de la ville se rattache directement au système de défense de la forteresse, n'étant en fait que la continuation de l'enceinte de cette dernière le long du bord de tout le plateau, du côté de la rive gauche de la Moldova; c'est au point de jonction, c'est-à-dire là où l'enceinte de la forteresse finissait et commençait la palissade simple, en tant que clôture, pour délimiter le côté nord de la forteresse des Mușat, que prenait aussi naissance le fossé de défense de la ville civile. Moyennant toute une série de sections la fortification de la ville a été interceptée et minutieusement étudiée, au point qu'on peut affirmer, d'après les résultats de nos recherches, que l'établissement civil de Roman occupait tout le plateau de l'actuel évêché de Roman.

La fortification proprement dite de la ville consiste en un fossé de défense renforcé de simples palissades en bois. Situé au bord même du plateau, le fossé, large d'environ 10 m avait les parois

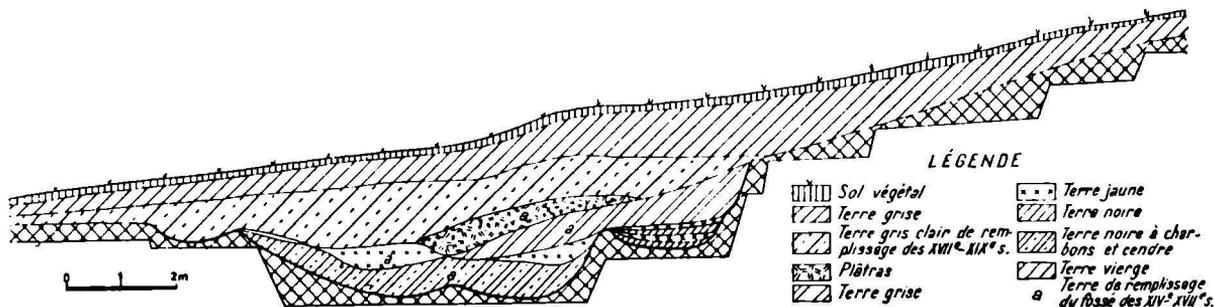


Fig. 2. — Profil du mur ouest de la II^e section à travers le fossé de défense.

creusées obliquement, avec la paroi intérieure plus haute que la paroi extérieure, en raison de l'inclinaison de la pente. Le fossé était à son tour renforcé d'une palissade en bois formée de poutres bien enfoncées dans la paroi extérieure du fossé et inclinées obliquement vers l'extérieur. Ces poutres s'appuyaient elles aussi sur d'autres, enfoncées en face, mais s'inclinant cette fois-ci vers l'intérieur, et servant de point d'appui aux premières. Les trous de ces poteaux avec quelques traces de bois carbonisé ont pu être mis en évidence par les fouilles archéologiques (fig. 2).

C'est toujours au bord inférieur du fossé qu'on a identifié une tour carrée avec l'entrée en forme de boyau, aux parois confectionnées en poutres superposées horizontalement. L'emplacement de cette construction au voisinage immédiat du fossé de défense ainsi que la constatation faite, d'avoir eu à la partie supérieure une autre pièce dont le plancher de séparation en poutres (liées à la terre glaise) s'est conservé à peu près entièrement, semble conférer à ce complexe les attributs d'une tour de défense (fig. 3).

L'identification et l'étude de la fortification de la ville de Roman jette une nouvelle lumière sur le problème des villes moldaves, considérées, jusque récemment, comme des établissements ouverts sans aucune construction spéciale pour la défense. Les données des recherches archéologiques effectuées ces derniers temps, corroborées par celles faites en parallèle à Roman ont permis de constater que la ville de Suceava disposait du même système spécial de fortification. A cette occasion on a mis au jour et étudié partiellement deux fossés de défense: le premier datant de la première moitié du XIV^e siècle¹⁵ et le second aménagé au cours du siècle suivant¹⁶, selon toute probabilité dans la

¹⁵ Les recherches sont effectuées par M. D. Matei et L. Chițescu.

¹⁶ Elena Busuioc, *Date arheologice cu privire la fortificația*

orașului Suceava în secolul XV, Communication présentée à l'Institut d'Archéologie de Bucarest, 1963.

deuxième moitié. Nous considérons qu'il n'est pas sans intérêt de montrer que du point de vue de son *exécution* le fossé de défense de Roman ressemble à l'ancien fossé de Suceava étant creusé au bord du plateau, avec les deux parois inclinées, à cette différence près, qu'il ressemble par son renforcement ligneux au deuxième fossé de Suceava, car le premier fossé de cette ville ne semble guère avoir été renforcé d'une palissade en bois.

Toutefois si la fortification de la ville de Roman, considérée en ses grandes lignes, se rapproche plutôt de la deuxième fortification de Suceava, sa datation à *partir de la fin du XIV^e siècle* est assurée aussi bien par une monnaie de Pierre Muşat trouvée au fond du fossé que par le matériel cérami-

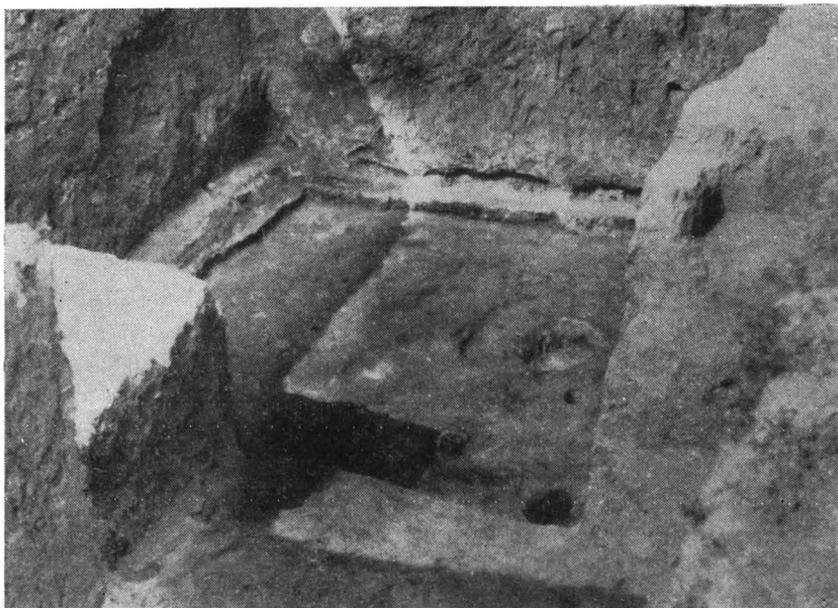


Fig. 3. — Vue partielle de la partie inférieure de la tour se trouvant à proximité du fossé de défense de la ville médiévale de Roman.

que identique à celui découvert à l'intérieur de la forteresse de Roman. Maintenant si l'on considère en dehors de ce fait le lien organique existant aussi bien selon l'aspect chronologique que suivant l'aspect typologique nous avons une démonstration rigoureuse de la contemporanéité de la forteresse et de la fortification de la ville.

Même si, tel qu'il a été dit, la forteresse des Muşat finit son existence dans la première moitié du XV^e siècle, la fortification de la ville continue la sienne pendant toute la durée du siècle et peut-être même entame le siècle suivant. La conservation de ces fortifications est attestée par toute une série de matériaux archéologiques ainsi que par quelques sources écrites qui à *peine maintenant* peuvent être considérées dans toute leur valeur. Une forte quantité de fragments céramiques, voire aussi quelques pièces restituées, caractéristiques pour la deuxième moitié du XV^e siècle, découverts dans le fossé de défense ou sur le plancher de l'*habitation-tour détruite par l'incendie* atteste sans équivoque l'existence de la fortification de la ville à cette époque. Deux monnaies d'Étienne le Grand trouvées *in situ* dans des situations stratigraphiques indiscutables accordent à cette interprétation un caractère de véracité et de consistance. En effet, c'est ainsi que l'on apporte la preuve matérielle du fonctionnement de la fortification de la ville de Roman au temps d'Étienne le Grand tout comme la vérification de l'information offerte par certaines chroniques suivant lesquelles cette ville aurait été incendiée pendant la campagne de Matei Corvin.

L'existence d'une fortification à Roman à cette époque est confirmée d'ailleurs aussi par le chroniqueur du roi de Hongrie Antonius Bonfinius¹⁷ qui, fait bien connu, a suivi le roi dans son expédition de novembre-décembre 1467 en Moldavie. La description de Bonfinius, bien que mentionnant l'existence du fossé de défense et des palissades de la ville de Roman, mises au jour à présent par les fouilles archéologiques, mais en situant ces fortifications sur les rives du Sireth ou de la Moldova, a confondu maints historiens en leur faisant croire qu'il s'agissait soit de la description de la cité de Roman voievode¹⁸, soit d'une autre cité en bois bâtie au bord du Sireth¹⁹. Seul, Radu Rosetti a judicieusement observé que la description de Bonfinius correspond aux fortifications de la ville médiévale de Roman²⁰. Les fouilles archéologiques récentes ayant démontré que la forteresse en bois des rives du Sireth n'a jamais pu exister et compte tenu de la découverte des fortifications de la ville, la thèse de Rosetti qui affirmait que la fameuse description de Bonfinius devait se référer aux fortifications de la ville de Roman sur les rives de la Moldova se trouve ainsi renforcée. Par ailleurs, les récentes recherches archéologiques²¹ ont prouvé, qu'en 1467 Matei Corvin n'avait pas atteint le Sireth et que par conséquent Bonfinius n'avait pu connaître l'emplacement effectif d'une cité en pierre — « Cetatea Nouă » — qui n'aurait certainement pas manqué de retenir l'attention du chroniqueur hongrois.

Maintenant savoir si la fortification de la ville a été ou non refaite à la suite de l'incendie provoqué par l'armée hongroise nous n'avons guère la possibilité de le prouver d'après les données archéologiques, mais en se laissant conduire par les sources écrites il semblerait que la réponse serait plutôt affirmative. L'information de Reichersdorfer, selon qui, il existait à Roman « deux cités très bien fortifiées » à savoir « le nouveau Roman, cité sise dans une plaine proche du Sireth » et une autre que l'on nommait « le bourg de Roman » se révèle particulièrement précieuse. Ces deux cités occupaient « les deux rives de la rivière (Sireth-*n.n.*) qui passait entre elles »²². Attendu que, sur la foi des dernières fouilles archéologiques, on a prouvé que le « nouveau Roman » représente pratiquement la « Cetatea Nouă » érigée par Etienne le Grand en 1466 et qu'à la droite du Sireth il n'existait pas d'autre forteresse, il en serait donc que l'autre « cité » mentionnée par Reichersdorfer sous l'appellation de « bourg de Roman » ne saurait être autre que la ville médiévale fortifiée de Roman et, par voie de conséquence, que la fortification de la ville ait fonctionné jusque vers la moitié du XVI^e siècle.



Matériaux archéologiques. Les recherches archéologiques de la forteresse de Roman et de la ville médiévale ont mis au jour de nombreux matériaux archéologiques particulièrement importants pour la connaissance de la culture matérielle des habitants du pays de l'est des Carpates. Ces matériaux découverts dans la ville étant représentés par des types fort bien connus des autres fouilles de Moldavie, tout spécialement celles de Suceava, nous nous bornerons simplement à les mentionner, en insistant, par contre, en bref, sur les matériaux de l'extérieur de la cité dont l'interprétation suscitera une foule d'implications d'ordre historique.

Sans trop pousser au détail, il nous faut toutefois souligner que toute la céramique qui fera l'objet de cette présentation, provient sans exception des habitations de la palissade de la forteresse,

¹⁷ Antonius Bonifius, *Historia Pannonica*, apud R. Rosetti, *Istoria artei militare a românilor*, Bucarest, 1947, p. 201: . . . « lignea huic sunt moenia aggere fossaque munita, Serethus hoc amnis abluit, ad ripam arx lignea, praesidio potius quam arte munita ».

¹⁸ Corina Nicolescu, *Arta în epoca lui Ștefan cel Mare*, dans *Cultura moldovenească în timpul lui Ștefan cel Mare*, Bucarest, 1964, p. 283.

¹⁹ N. Grigoraș, *Cetatea « Smedorova » și Cetatea Nouă . . .*, *loc. cit.*

²⁰ Radu Rosetti, *Istoria artei militare a românilor*, Bucarest, 1947, p. 201.

²¹ L. Chițescu, *Principalele rezultate istorice ale cercetărilor arheologice din cetatea medievală de la Gidînși (raionul Roman)*, dans SCIV, XVII, 1966, 2, p. 405 et suiv.

²² *Tezaur de monumente istorice*, III, Bucarest, 1864, p. 142.

appartient à sa période de fonctionnement et, par conséquent, est caractéristique pour la fin du XIV^e siècle et le début du suivant.

Selon la technique, la composition de la pâte, la cuisson et les formes céramiques de la cité des Mușat de Roman, on peut distinguer deux catégories structurellement différentes l'une de l'autre, encore qu'elles aient été trouvées ensemble. La première, moins nombreuse, est formée de la *céramique autochtone* et la seconde est représentée par une espèce complètement étrangère au milieu local, se trouvant, en conséquence, attribuée à certains éléments venus d'au-delà des frontières du pays.

La céramique autochtone. En abordant la céramique locale de Roman il nous faut montrer de prime abord qu'elle s'encadre, en général, parmi les formes caractéristiques connues de la poterie moldave de la fin du XIV^e siècle et du début du siècle suivant. Tirant son origine exclusivement du milieu urbain, cette céramique nous apparaît sous les formes évoluées auxquelles avaient abouti à cette époque les artisans potiers citadins de Moldavie. Façonnés dans une pâte, pour laquelle on avait utilisé comme dégraissant un sable peu tamisé, les vases ont sur les deux faces un aspect sensiblement grumeleux. La technique de travail de cette céramique ainsi que le système de cuisson unitaire représentent tout autant d'éléments pour témoigner des progrès enregistrés par la poterie en Moldavie dans la dernière décennie du XIV^e siècle²³. Si pour l'étape qui s'arrête au milieu du XIV^e siècle, la céramique moldave gardait un coloris non uniforme à cause d'une cuisson insuffisante, la céramique lui faisant suite, attestée par les matériaux de Roman, enregistre des améliorations substantielles, se trahissant premièrement par une cuisson uniforme sur toute la surface des vases et dans toute l'épaisseur des parois, indifféremment s'il s'agit de céramique rouge ou grise.

Les progrès réalisés par les potiers des centres urbains moldaves sont soulignés d'une manière catégorique aussi par la généralisation d'une seule forme: le vase-pot. *Toute* la céramique autochtone des fortifications de Roman revêt cette forme unique, sans autres différences entre les exemplaires que leurs dimensions et les éléments de profil (fig. 4).

En dehors de la composition de la pâte, cuisson et forme, le décor des vases de Roman vient lui aussi souligner les mêmes progrès. Le décor, sous forme de lignes ondoyantes, spécifique à la céramique du milieu du XIV^e siècle, devient maintenant très rare et alors même, très faiblement rendu, étant remplacé à peu près exclusivement par les lignes horizontales, en creux, tracées sur la panse des vases d'une manière inégale, avec un instrument à pointe émoussée.

La diffusion de ce décor avec la série de cannelures horizontales et parallèles, uniformément tracées sur la panse des vases, à la place de la *ligne ondulée* — élément qui disparaîtra au début du XV^e siècle — est dû à l'utilisation générale du tour rapide qui facilitait énormément l'exécution d'un pareil décor, en contribuant ainsi à la standardisation des produits céramiques. D'ailleurs, les progrès enregistrés dans l'exécution de la céramique au tour rapide aboutiront également à la disparition des lignes horizontales en faveur du décor cannelé dont la prédominance sera manifeste pour la production du XV^e siècle. Dans ces conditions le décor n'exige plus une opération supplémentaire, son exécution étant réalisée entièrement au tour, en même temps que le modelage du vase. La présence de la céramique à l'intérieur de la cité de Roman représente encore une preuve que les occupants de la cité — des soldats en garnison — employaient ces produits céramiques en tant que vases d'usage courant. Ils ont dû, pour la plupart, être utilisés à la préparation des aliments, fait pour lequel témoignent les traces de feu constatées sur la majorité des tessons et parfois même les croûtes de matière organique formées sous l'action de la chaleur, surtout à la face extérieure des vases.

Mais la signification de la céramique autochtone de la forteresse de Roman se trouve renforcée du fait qu'en dehors des progrès enregistrés dans l'art de la poterie pour la période — fin du XIV^e

²³ Cf. El. Busuioc, *Ceramica locală de uz casnic, din secolul al XIV-lea de la Suceava* (2^e partie), dans SCIV, XV, 1964, 2, pp. 205 et suiv.

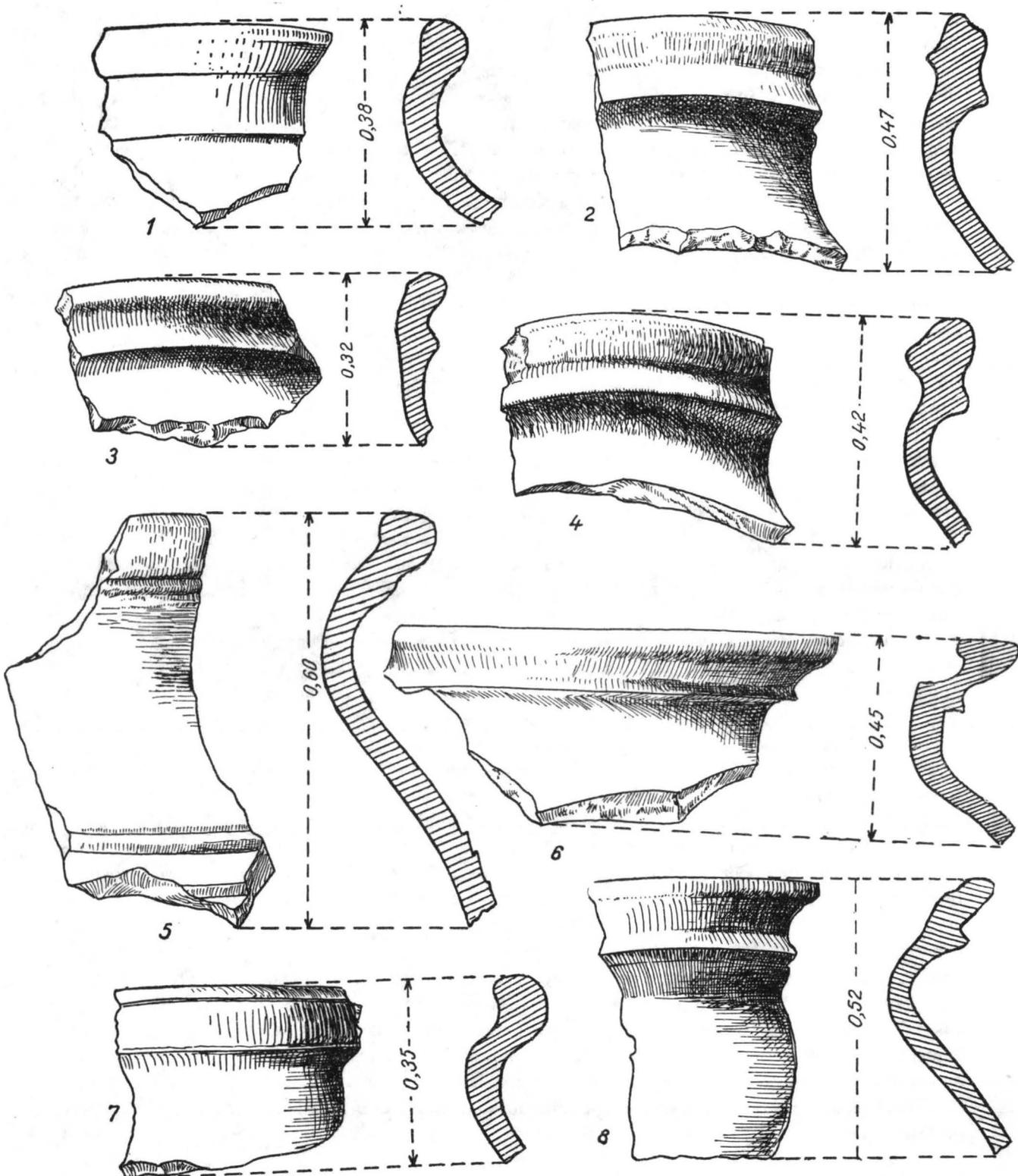


Fig. 4. — Céramique autochtone découverte dans la cité de Roman (XIV^e–XV^e siècles).

et début du XV^e —, elle démontre également la présence de soldats indigènes dans la garnison de la cité en tant que porteurs de ces matériaux. Ceci est d'autant plus important que la majorité de la céramique découverte dans la cité — il s'agit de céramique non indigène — atteste ici la présence d'un groupe ethnique étranger. Or, de ce point de vue, la coexistence de la céramique autochtone avec celle étrangère acquiert une importance accrue justement par la preuve matérielle qu'elle offre à l'appui de la présence dans la cité du voïévode Roman I^{er}, d'un corps de troupes formé aussi bien de soldats autochtones qu'étrangers.

Céramique non indigène. Du point de vue de la qualité de la pâte et de la technique cette céramique est modelée dans une glaise de très bonne qualité à la formation de laquelle contribue un sable très fin, fort bien tamisé. Exécuté sans exception au tour rapide, la pâte de la céramique *non indigène* de Roman est fortement malaxée, au point que les vases présentent sur cassure un aspect compact sans espaces libres. A l'encontre de la céramique locale à aspect grumuleux, cette autre catégorie présente en raison de la qualité de la glaise employée les deux faces lisses, avec un finissage très soigné. C'est également à cause du procédé supérieur utilisé pour la cuisson, qu'on a obtenu des exemplaires à couleur uniforme sur toutes leurs faces et dans l'épaisseur des parois. Si en d'autres lieux de Moldavie on peut distinguer d'après le critère de la pâte céramique deux catégories²⁴, ici, à Roman il n'y en a qu'une seule, se présentant toutefois sous deux variantes.

La première comprend la céramique d'un gris uniforme sur toute la surface du vase, quand à la seconde, il lui appartient des vases de couleur plus foncée, à peu près noire, couleur qui résulte d'une engobe très mince qui en les recouvrant leur donne un aspect plus foncé sur les deux faces et surtout sur celle extérieure.

Ces caractéristiques que nous venons de décrire suffisent amplement pour séparer d'une manière radicale la céramique non indigène de celle autochtone. Ce critère n'est d'ailleurs pas le seul, on pourrait en ajouter d'autres qui peuvent attester ces distinctions même avec plus de force. Il s'agit au premier chef des formes et des éléments décoratifs qui sont spécifiques à la céramique non indigène.

Au point de vue de la forme, la céramique non indigène de la cité de Roman se divise en plusieurs groupes, chaque groupe comportant aussi bien le type fondamental, que ses variantes. Voici en très bref les différentes catégories de ce groupe:

a) *Tasses à anse et à embouchure trilobée.* Les limites de ce groupe renferment les vases exécutés selon une technique achevée qui ne se distingue que d'après leur dimension et décor, les éléments de profil demeurant en général les mêmes (fig. 5/3; 6/2—4; 8).

b) *Tasses à anse et à embouchure ronde.* Ces vases de dimensions plus réduites que les précédents se caractérisent par leur grâce et surtout par le plan circulaire de l'embouchure (fig. 5/1, 2, 4).

c) *Cruches.* Tout comme les catégories précédentes, inconnues dans la céramique locale, ces cruches attestées par deux exemplaires (fig. 7/2) appartiennent elles aussi à la céramique non indigène. Les deux exemplaires et surtout celui à embouchure quadrilobée, nous révèlent encore une fois le caractère étranger de ces matériaux archéologiques parmi les éléments de la civilisation moldave, ainsi que le fait que les porteurs de cette céramique sont venus d'au-delà des frontières de la Moldavie, apportant avec eux maintes formes connues dans leur pays d'origine.

d) *Coupes.* Elles représentent une catégorie à part, du point de vue de la forme, étant également inconnues dans la céramique de la Moldavie du XIV^e siècle. Les deux exemplaires découverts à Roman ont l'embouchure à plan trilobé, le corps tronconique et la base du pied fortement évasée (fig. 10).

²⁴ M. D. Matei, *Die graue Keramik von Suceava und einige archäologische Probleme des 14. und 15. Jh. in der Moldau*, dans

«Dacia», N.S., VI, 1962, pp. 357 et suiv.



Fig. 5. — Céramique non indigène (fin du XIV^e siècle). Tasses à anse et à embouchure trilobée.



Fig. 6. — Céramique de facture locale et céramique d'origine étrangère de la cité en terre de Roman (fin du XIV^e siècle). 1, vase de facture locale décoré de lignes obliques; 2, 3, 4, tasses à anse et à embouchure trilobée, décorée de motifs en forme de « petit sapin », triangles et respectivement de figures en relief.



Fig. 7. — Céramique de facture locale et d'origine étrangère de la cité en terre de Roman. 1, 2, 4, vases de provenance étrangère; 3, vase de facture locale.

e) *Bols*. C'est la dernière catégorie céramique non indigène mise au jour à Roman. Elle n'est représentée que par deux fragments qui, par analogie avec les exemplaires découverts à Suceava, doivent être considérés comme appartenant à ce type de vase.

Si, au point de vue de la forme, les différences de la céramique locale et celle étrangère sont évidentes, elles le sont d'autant plus si l'on considère un autre élément: le décor. La céramique non indigène de Roman est marquée par un décor estampillé à l'aide d'une molette ou d'un rouleau sculpté avec différents motifs, technique suivant laquelle elle peut être classée comme suit:

a) *Décor à la molette*. C'est en effet avec une molette qu'ont été exécutés sur les exemplaires découverts à Roman la série de motifs ornementaux rendus en positif. La forme de base est représentée par une suite ininterrompue de branchettes de sapin, à longueur inégale des aiguilles, disposées constamment en position verticale. Ce motif désigné sous le nom de *brăduț* (petit sapin)²⁵, comporte une variante dénommée *double petit sapin*, où chaque branche n'apparaît plus en unicat, mais se trouve doublée d'une autre appliquée au-dessus (fig. 7/1).

²⁵ Le terme a été employé pour la première fois par M. D. Matei, *Unele probleme în legătură cu începuturile vieții orașenești la Suceava*, dans SCIV, XI, 1960, 1, pp. 107 et suiv.

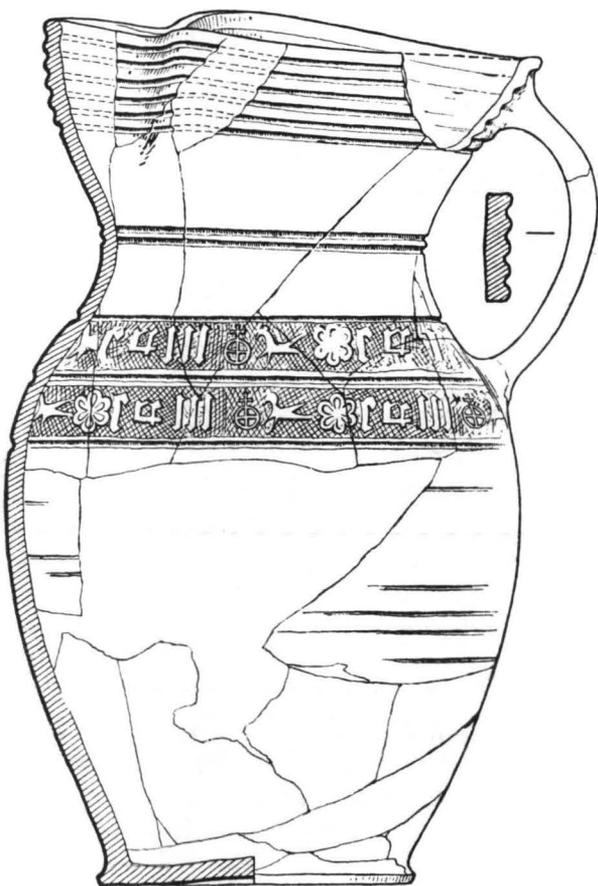


Fig. 8. — Tasse à anse et à embouchure trilobée décorée d'un motif estampillé à figures en relief.

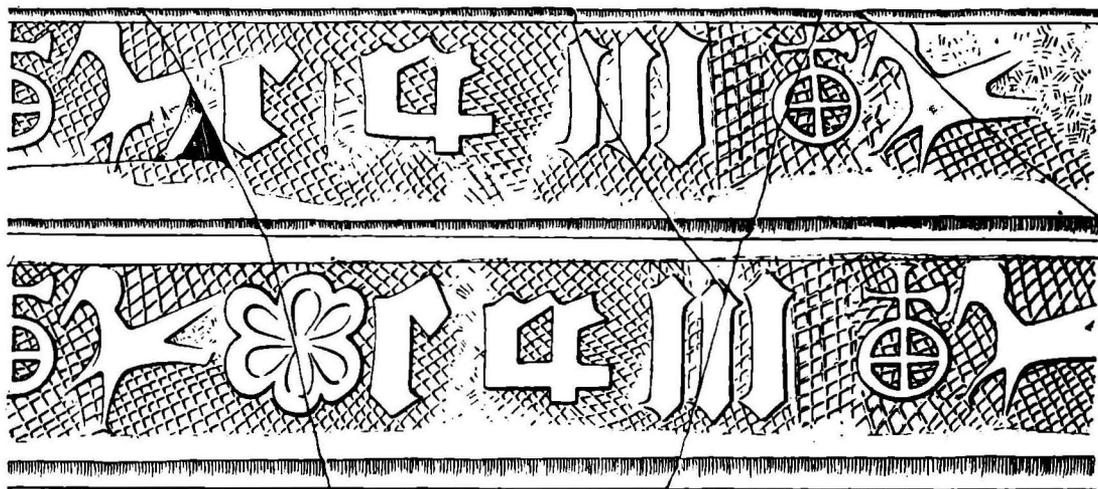


Fig. 9. — Motif estampillé de figures en relief (détails du vase de la fig. 8).

Un autre décor réalisé à la molette est le décor à *lignes verticales* consistant, évidemment, d'une succession de lignes verticales appliquées sur l'épaule ou sur le col des vases ainsi que d'autres lignes obliques exécutées selon la même technique (fig. 5/3).

b) *Décor au rouleau*. En dehors des motifs susmentionnés, connus aussi en d'autres lieux de Moldavie, on a découvert à Roman un autre type d'ornementation caractérisé par *le motif estampillé à figures en relief*, obtenu à l'aide d'un rouleau ayant en creux, en négatif pour ainsi dire, diverses figures. En le roulant sur la panse et le col des vases il en résulte un motif estampillé dont les figures *en positif* se répètent constamment à une certaine distance, correspondant à la circonférence du rouleau. Le motif à figures en relief appliqué sur la céramique de Roman présente plusieurs types et variantes.

Le type fondamental présente un fond de mailles où se trouvent rendus en relief trois signes à caractère gothique hauts de 21 mm et larges de 4 mm (fig. 8, 9). Sans pouvoir préciser *maintenant* si ces signes représentent avec certitude des chiffres ou des lettres, et encore moins leur sens, il n'en est pas moins vrai qu'il est question d'une inscription dont le déchiffrement contribuera certainement à l'interprétation de ces matériaux. En suivant les motifs du décor apparaît un cercle avec une croix au milieu, simulant une roue avec quatre rayons et, au-dessus une croix dont les bras se terminent en triangle avec la base vers l'extérieur. Ensuite vient un dessin représentant un oiseau stylisé, rendu de profil, sur le point de se poser, orienté vers le cercle à croix. Le motif se termine par une fleur à six pétales égaux, disposés en rosette.

Une variante de ce type est constituée d'un motif bordé d'une cannelure et d'une file de points carrés, rendus en creux qui délimite également un fond de mailles mais avec seulement deux signes gothiques et un oiseau de profil, en marche, orienté à droite, et en final avec un motif floral à dix pétales, fortement stylisé (fig. 6/4).

La seconde variante se distingue du type fondamental aussi bien par une double bordure de cannelures que surtout par le type de croix. Ici le cercle se trouve sectionné en deux par la haste verticale de la croix et chaque moitié du cercle contient une autre croix avec les bras droits. La croix emplantée dans la partie supérieure du cercle a également les bras terminés en triangle à la différence près, d'être beaucoup plus longs.

Le second type attesté par quelques fragments céramiques se compose d'une croix à bras doubles renversée avec deux de ses bras en triangle à base extérieure, croix ressemblant en quelque sorte à une « croix de Malte » et les deux autres bras, droits (fig. 11/2, 4). La croix comporte deux oiseaux de proie, comme tenants, avec leur bec ouvert du côté de la croix. Ce motif ne semble pas accompagné de caractères gothiques.

Le troisième type représente *l'arbre de vie*, à quatre branches de chaque côté, encadré par deux griffons (fig. 11/5).

Le quatrième type est composé d'une suite de motifs floraux fortement stylisés, entre lesquels se remarque une fleur à cinq pétales et un oiseau stylisé également, rendu de profil et orienté vers la droite.

Le cinquième type du motif à figures estampillées découvert à Roman est formé d'une suite de triangles à pointe en bas alternant avec d'autres à pointe en haut. La base de chaque triangle n'est pas fermée, étant retournée vers l'intérieur de chaque triangle en forme de spirale (fig. 6/3).

Le dernier type comporte des motifs géométriques, floraux ou zoomorphes rendus d'une manière stylisée sous la forme d'une bande en creux exécutée suivant la même technique.



En dehors des catégories céramiques susmentionnées, une troisième catégorie a été découverte à Roman dont la pâte, les éléments de profil et de décor se situent en une disposition intermédiaire entre la céramique autochtone et la céramique étrangère. Il s'agit de deux vases qui — à en juger d'après la pâte et les procédés de cuisson — se rapprochent de la céramique autochtone, tandis

que d'après le décor et même selon la forme de l'un d'eux ils semblent se rattacher à la céramique non indigène. Le premier exemplaire est un pot de petites dimensions, à bord bas et épais, au corps fortement bombé, forme assez courante pour la production autochtone. Encore que sa facture soit indiscutablement locale, cet exemplaire présente néanmoins un décor complètement étranger aux autochtones, *la bande de ligne oblique* (fig. 6/1). Appliqué sur l'épaule du vase, le décor est exécuté avec une molette rudimentaire trahissant aussi beaucoup de maladresse dans le maniement de l'instrument, ce qui laisse plutôt supposer une tentative de l'artisan pour réaliser un décor inhabituel pour lui.

Le second exemplaire est une tasse à anse et à embouchure trilobée (fig. 7/3) travaillée dans une pâte de bonne qualité, à cuisson uniforme, de couleur rouge jaunâtre, ayant pour décor des bandes de cannelures horizontales.

Le second groupe de matériaux archéologiques découverts dans la forteresse de Roman est représenté par les objets en métal. Si du point de vue numérique cette catégorie est sensiblement inférieure à la catégorie céramique, elle se situe au même niveau, de par la signification et les implications d'ordre historique qui se dégagent de leur étude et cela d'autant plus que la majorité de ces matériaux est formée de *pièces d'armement et d'équipement militaire*. Ces objets, ayant été découverts *sans exception* dans les habitations de la palissade ou dans le niveau culturel correspondant à la période de fonctionnement de la cité, constituent des arguments en plus pour souligner le caractère militaire de la forteresse de Roman. Quand bien même la totalité des observations fournies par les fouilles attesterait sans réserves le démantèlement de la cité et l'évacuation implicite de son mobilier, le fait d'avoir découvert à Roman le plus grand nombre de pièces d'armement de toutes les forteresses étudiées jusqu'à présent en Moldavie²⁰, représente un élément de première ligne pour témoigner de la puissance militaire de la garnison de la cité.

Cette catégorie de pièces d'armement et d'équipement militaire est composée de pointes de flèches, épérons et boucles de ceinture. Dans cette forteresse 14 pointes de flèches ont été mises au jour que l'on peut classer en deux types de base connus: à *pedoncule* et à *douille*, chaque type comportant à son tour plusieurs variantes.

Le premier type se compose d'exemplaires de forme rhomboïdale (fig. 12/1,5), triangulaires, à arêtes profilées (fig. 12/6) ou en forme de feuilles fortement allongées (fig. 12/9, 10).

Le second type comprend des pointes à douille et à lame triangulaire (fig. 12/2-4, 7, 8) et à douille et à ailettes (fig. 12/11, 12).

Les épérons découverts à Roman avec leur parfaite exécution (fig. 12/13, 14) supposent sans aucun doute leur confection dans des ateliers spécialisés.

C'est à cette même catégorie d'équipement militaire que l'on peut ajouter une boucle coulée en bronze.

Vu le caractère unique, jusqu'à présent du moins, des matériaux céramiques décorés de motifs à figures estampillées, élément pour lequel nous n'avons pour le moment aucune analogie, tout



Fig. 10. — Coupe à embouchure trilobée.

²⁰ Dans la cité de Scheia on a trouvé seulement 6 pointes de flèche et encore moins dans la Résidence princière de Su- ceava. Cf. Gh. Diaconu et N. Constantinescu, *Cetatea Scheia*, Bucarest, 1960, p. 68.



Fig. 11. — Fragments céramiques de facture non indigène découverts dans la forteresse de Roman.

comme le fait d'avoir découvert ces matériaux associés à ceux ornés de motifs tels : *petits sapins*, *lignes verticales* ou *lignes obliques* pour lesquelles les analogies sont fréquentes dans les pays voisins ainsi que le fait que tous ces décors estampillés à la molette et au rouleau sont appliqués toujours sur les mêmes formes, nous considérons qu'ils ont une même origine, qu'ils appartiennent aux mêmes porte-parole et, en dernière instance, qu'ils entraînent les mêmes implications d'ordre historique. D'ailleurs le fait d'avoir trouvé en coexistence dans un complexe bien défini, toutes ces formes et éléments de décor, indifféremment du sens que pourraient avoir les caractères gothiques rencontrés sur quelques exemplaires, témoignent une fois de plus que la céramique estampillée connue jusqu'à présent en Moldavie comporte une unité indissoluble ²⁷.

²⁷ Cf. L. Chițescu, *Ceramica ștampilată de la Roman și unele probleme în legătură cu pîrtătorii ei în Moldova*, dans SCIV, XV, 1964, 3, pp. 411 et suiv.

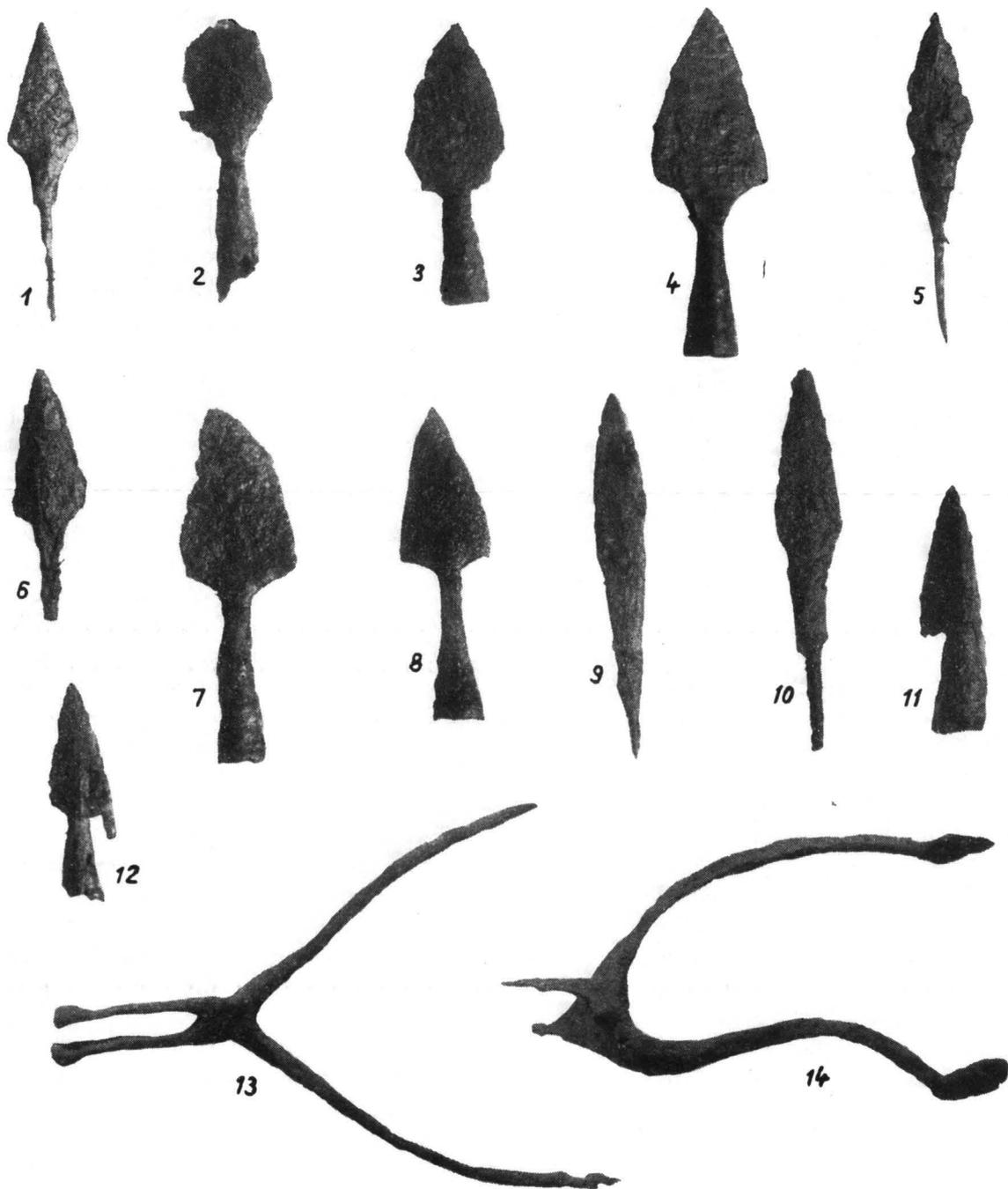


Fig. 12. — Pointes de flèche et éperons (XIV^e—XV^e siècles).

Mais si par rapport au caractère non indigène de la céramique estampillée on ne rencontre de nos jours aucune réserve parmi les chercheurs, tous étant d'accord à ce sujet, la controverse persiste quant aux autres problèmes fondamentaux, tout particulièrement le lieu de provenance et l'origine des porteurs de ces matériaux trouvés en Moldavie. Dans une de ces études, consacrées à cette catégorie céramique on a prouvé avec des arguments irréfutables que la direction de pénétration de ces

matériaux en Moldavie ne saurait être que le nord, éventuellement la Pologne²⁸. Nous souscrivons à ce point de vue qui se trouve étayé d'une série d'analogies enregistrées parmi les découvertes de Roman et du reste de la Moldavie ainsi que par les matériaux correspondants des villes et régions polonaises. En effet, sur le plan archéologique les matériaux décorés à la molette sont amplement représentés aussi bien en Pologne qu'en Tchécoslovaquie²⁹, Hongrie³⁰, Autriche³¹, Allemagne³², tout comme en Yougoslavie³³, où ils sont également considérés comme non indigènes et attribués aux colons allemands. Leur absence des régions russes et même de celles de la Transylvanie nous font admettre plus facilement leur pénétration du Nord, en Moldavie, d'autant plus que jusqu'à présent de telles découvertes n'ont été enregistrées que dans la haute Moldavie, dans une région limitrophe à la frontière polonaise. Cette interprétation semble être renforcée également par les relations moldavo-polonaises de la fin du XIV^e siècle dont leur évolution vers un rapprochement de plus en plus serré, est démontré même avant la conclusion du traité de vassalité de 1387. À notre avis, nous présumons que la pénétration des porteurs de la céramique grise, indifféremment de leurs raisons d'être, en ces lieux, à Suceava comme à Roman ainsi que dans d'autres régions marquées par la présence de ces éléments, doit se situer chronologiquement, surtout après le moment de la signature du traité historique. En nous résumant plus particulièrement aux découvertes de Roman, et compte tenu du caractère local incontestable de la forteresse³⁴ ainsi que tout particulièrement du fait que tous ces matériaux découverts remontent à la période de fonctionnement de la cité, il nous semble être le plus proche de la vérité historique en attribuant ces matériaux aux occupants de cette forteresse. D'autre part en considérant le caractère nettement militaire aussi bien des fortifications que celui des objets en métal ces derniers étant exclusivement de pièces d'armement et d'équipement militaire, on ne se trompera guère en attribuant ces matériaux à des militaires. Le problème ainsi posé, nous ne pouvons plus attribuer les matériaux découverts à Roman qu'aux éléments composant la garnison de la cité. Cette garnison, assez nombreuse, dont le voïévode s'en occupait de très près, allant parfois même jusqu'à récompenser les plus braves et plus fidèles « pour très loyaux services »³⁵, possédait un caractère particulier.

Le caractère étranger de la majorité de la garnison de la garnison de Roman se dégage non seulement du matériel céramique mais aussi des pièces d'armement et surtout de celles d'équipement militaire. Le fait que les seules analogies que l'on puisse trouver pour les deux éperons découverts à Roman, doivent être recherchées dans les régions du nord et du nord-ouest de l'Europe, car ils représentent du point de vue typologique des pièces de facture germanique, comporte également une certaine signification. En effet, c'est ainsi que nous avons, d'emblée, l'indication de la région et la direction d'arrivée de tous ces matériaux non indigènes de Roman, tout comme l'origine de ces porteurs et de leur profession.

S'il existe un fait sur lequel tous les auteurs sont d'accord c'est qu'à cette époque les cités étaient dotées de garnisons spéciales³⁶ composées surtout de mercenaires. Que ces derniers étaient recrutés soit de l'intérieur soit de l'extérieur, plus particulièrement du nord, du suzerain polonais, c'est un fait qui se laisse prouver non seulement par les relations moldavo-polonaises, par les analo-

²⁸ M. D. Matei, *Die graue Keramik . . .*, loc. cit., pp. 377 et suiv.

²⁹ Cf. v. Nekuda, *Zaniklá stredoveká osada Mstnica u Hrotovic na Moravě*, dans « Casopis Moravského Musea », XLX, 1960, pp. 143 et suiv.

³⁰ Cf. I. Holl, *Külföldi kerámiai magyarorazagon*, dans Budapest Régiségei, XVI, 1955, pp. 147 et suiv.

³¹ A. W. Moltheim, *Beiträge zur älteren Geschichte des Hafnergewerbes in Wien und Niederösterreich*, dans *Kunst und Kunsthandwerk*, 1905.

³² Erwin Schirmer, *Die deutsche Irdeware des 11.—15.*

Jahrhunderts im engerem Mittelddeutschland, planches, et surtout planche XIV/42.

³³ Cf. Rajko Lozar, *Staroslovanske in srednkeneske lonncarstvo v Sloveniji*, dans *Glasnik*, Ljubljana, XX, pp. 203, 215, fig. 3, pl. XIX, fig. 71/c.

³⁴ Par rapport à ce problème cf. L. Chițescu, *Новые исторические данные . . .*, loc. cit., p. 455 et suiv.

³⁵ DIR, A. Moldova, sec. XIV—XV, I (1384—1475), p. 2—3.

³⁶ Cf. R. Rosetti, *Istoria artei militare a românilor*, Bucarest, 1947, p. 99.

gies céramiques non indigènes de Roman avec les matériaux similaires de Pologne, par l'aspect germano-polonais des pièces d'équipement militaire, mais aussi par la circonstance établie que dans l'armée de Moldavie sont attestés des mercenaires venus du Nord, de Lituanie³⁷. Cependant il est évident qu'à part le noyau de la garnison formé d'étrangers, le reste des soldats de la cité étaient des autochtones, tel que l'indique la céramique indigène mise au jour par les fouilles.

En attribuant la céramique non indigène de Roman à des mercenaires allemands recrutés des régions de colonisation germanique de Pologne, *sans toutefois exclure complètement la possibilité que cette céramique puisse avoir été apportée en d'autres lieux de la Moldavie par des étrangers pratiquant aussi d'autres occupations que celle militaire*, et en tenant compte du fait que ces matériaux non indigènes ont été découverts surtout en des lieux où la présence des militaires est à présumer, nous sommes enclins à croire que ce sont toujours les militaires qui sont les porteurs des matériaux faisant l'objet de cette discussion. Cette interprétation est renforcée aussi par le fait que la céramique non indigène, enregistrée pour la première fois en Moldavie, dans la cité de Scheia, a été découverte dans la couche archéologique du temps de la période de fonctionnement de la cité, ce qui nous détermine à considérer, qu'en ces lieux également, ce type de céramique a dû être apporté par les soldats de la garnison. Et ceci d'autant plus que les auteurs des recherches de Scheia en sont eux aussi du même avis³⁸, en attribuant aux troupes étrangères³⁹ certaines pièces d'armement similaires à celles de Roman. Ayant l'avantage maintenant de mieux connaître ces matériaux, leur attribution *aux soldats d'origine étrangère nous semble la plus proche de la vérité*.

Mais ceci n'est qu'un seul aspect du problème. L'autre aspect se réfère à l'apparition brusque dans la culture matérielle locale, aux dernières décennies du XV^e siècle, de cette céramique, ainsi qu'à sa disparition tout aussi brusque, du moins en milieu citadin en ne laissant plus que de faibles traces dans la culture matérielle⁴⁰, à une période que l'on peut pousser tout au plus vers la fin de la première décennie du XV^e siècle. Il est d'ailleurs naturel que les choses se soient ainsi passées, vu que partout où les recherches archéologiques ont atteint un stade avancé on a pu faire la preuve que les matériaux en discussion appartiennent non seulement à des éléments venus du dehors mais que même leur confection en Moldavie, par des potiers étrangers doit être exclue, à l'état actuel de nos recherches, car en aucun four céramique on n'a jamais trouvé de tels matériaux ou au moins les indices de l'emploi d'une technique supérieure. Il s'ensuit donc que les porteurs de ces matériaux, inconnus aux autochtones, ont dû les apporter de leurs lieux d'origine où peut-être même, là aussi, surtout ceux à caractère gothique n'étaient exécutés que sur commande. C'était un fait reconnu que les éléments étrangers au moins au début « vivaient selon les coutumes de leur ancienne patrie⁴¹ », conformément aux principes féodaux⁴² d'amener avec eux « leurs coutumes aussi bien dans leur économie »⁴³ que dans d'autres circonstances. Si les choses en sont généralement ainsi surtout où la colonisation allemande est un fait avéré, d'autant plus plausible doit-on envisager une telle manifestation dans une région où il ne pouvait être question de colonisation, s'agissant tout au plus de quelques mercenaires dont les rapports avec la production locale devait en être insignifiants.

La disparition tout aussi brusque, — tout comme l'apparition d'ailleurs — de ces matériaux peut être expliquée, selon nous, également par le nombre toujours décroissant des éléments reçus du dehors pour le service du prince moldave, que par leur adaptation aux conditions locales surtout après l'usure des objets apportés. Ce n'est pas une constatation qui a été faite ici pour la première fois, elle est connue aussi pour d'autres territoires où les éléments étrangers s'étaient adaptés après un certain temps aux nouvelles conditions locales⁴⁴.

³⁷ Iliș, voievode, engage comme mercenaires Stanislas Bronov, Pațcu Bolâi, Nicolae, Mihail et d'autres, venus de Lituanie, Cf. R. Rosetti, *op. cit.*, p. 81.

³⁸ Cf. Gh. Diaconu et N. Constantinescu, *op. cit.*, p. 78

³⁹ *Ibidem*, p. 89.

⁴⁰ M. D. Matei, *Unele probleme...*, *loc. cit.*, p. 115.

⁴¹ B. D. Grekov, *Țăranii în Rusia*, Bucarest, 1952, p. 323.

⁴² N. Iorga, *Istoria comerțului românesc*, I, 1925, p. 75.

⁴³ B. D. Grekov, *op. cit.*, p. 325.

⁴⁴ *Ibidem*.

II

L'organisation d'amples recherches archéologiques dans l'établissement médiéval de Roman, souligne non seulement encore une fois le caractère systématique des recherches effectuées depuis trois lustres en Roumanie, mais par la nouveauté des découvertes enregistrées, ces fouilles ont amplement contribué à l'épanouissement de nos connaissances sur le processus général de la formation des villes médiévales de Moldavie.

Dans la littérature historique et archéologique de ces derniers temps on a enregistré sur le plan européen un nombre croissant de tentatives faites par divers spécialistes en vue de dégager l'histoire de certains établissements urbains médiévaux, ainsi que pour établir certains problèmes qui bien que n'ayant pas un caractère purement théorique peuvent être parfois d'une incontestable utilité pour certaines généralisations.

En ce qui concerne la connaissance des réalités spécifiques du territoire du pays roumain toute une série de tentatives d'une incontestable valeur ont été constatées ces derniers temps pour l'étude de certains cas particuliers, tout comme pour formuler certaines théories portant sur le processus de la formation de la ville médiévale roumaine en général, en accordant une attention plus particulière aux villes moldaves. Comme il fallait s'y attendre les discussions touchant au problème de la formation des villes moldaves ont retenu l'attention aussi bien des archéologues que des historiens (les historiens de l'art ayant pris part également aux débats) dont les opinions formulées peuvent suggérer de nouvelles voies à suivre dans ces recherches. Encore qu'ils soient assez récents, ces débats de caractère plus large ont mis en évidence en dehors de l'accord de tous les chercheurs sur la modalité de formation de la ville médiévale moldave, les différences sensibles qui existent au sujet de l'aspect chronologique du problème. Il nous faut signaler en premier lieu deux points de vue exprimés à l'occasion de la session scientifique d'archéologie médiévale, en 1963, de l'Institut d'Archéologie de l'Académie de la République Socialiste de Roumanie, à savoir: a) on peut envisager l'existence d'établissements médiévaux de type urbain en Moldavie à la fin du XIV^e siècle ou au plus tard au début du XV^e siècle ⁴⁵; b) la date la plus ancienne à laquelle on peut admettre l'existence de tels établissements de type citadin en Moldavie doit être située au XVI^e siècle ⁴⁶. Il est aisé de voir qu'il s'agit de différences nullement négligeables du point de vue chronologique si nous tenons compte *des conditions historiques générales* dans lesquelles la Moldavie s'est développée au XIV^e siècle (lutte pour la consolidation et l'affirmation de l'Etat féodal) par rapport au XVI^e siècle (instauration de la domination économique et politique de la Porte Ottomane en Moldavie), différences qui dépassent de beaucoup l'aspect signalé du problème.

Sans avoir la prétention d'entamer ici une discussion plus ample sur la situation générale des villes moldaves aux XIV^e et XV^e siècles sur les éléments économiques de leur genèse — d'ailleurs nous avons déjà affirmé plusieurs fois auparavant notre point de vue à ce sujet ⁴⁷ — nous considérons que les découvertes occasionnées par les fouilles archéologiques de Roman, présentées dans la première partie de cette étude, demandent en raison de leur spécifique et de leur importance, au moins d'essayer la détermination du caractère de cet établissement sur le plan économique, social et politique aux XIV^e—XV^e siècles ainsi que la nécessité d'établir dans quelle mesure — vu ses particularités — la ville de Roman peut être invoquée à l'appui de la thèse selon laquelle la Moldavie connaissait au XIV^e siècle l'existence d'établissements de type urbain.

⁴⁵ Ce point de vue a été formulé à la Session, par M. D. Matei, dans la communication publiée ultérieurement sous le titre *La ville médiévale et l'archéologie roumaine: état actuel des recherches*, dans «Dacia», N.S., VIII, 1964, pp. 279 et suiv.

⁴⁶ Cette opinion a été exprimée au cours des discussions en marge de notre communication surtout par les chercheurs Gh. Cantacuzino et St. Ștefănescu, tous deux de Bucarest.

⁴⁷ M. D. Matei, *Contribuții arheologice la istoria orașului Suceava*, Bucarest, 1963, chap. «În legătură cu vechimea așezării omenești, de la Suceava și începuturile orașului»; Idem, *Cîteva probleme de cronologie ridicăte de cercetările din cetatea de pămînt de la Roman*, dans SCIV, 15, 1964, 4, pp. 505 et suiv.; Idem, *Die graue Keramik . . .*, loc. cit.

La première et la plus importante constatation sous le rapport chronologique qui se dégage des fouilles de Roman est qu'aucune découverte de matériaux et de complexes archéologiques datant d'une période antérieure à la construction de la cité en terre (dernière décennie du XIV^e siècle) n'a pu être mise en évidence soit au dedans soit au dehors de la place-forte bâtie sous les Mușat.

Si pour la surface occupée par la cité cette constatation ne comporte guère d'implications particulières, elle acquiert de multiples et profondes significations si cette même constatation s'étend sur le territoire moldave environnant. En effet cette situation nous oblige à envisager que la forteresse a été érigée ici non point pour défendre un établissement de ses environs déjà existant à la fin du XIV^e siècle, mais qu'elle a dû être élevée à d'autres fins, sur lesquelles nous n'insisterons pas, ne serait-ce qu'en raison des hypothèses formulées assez récemment ⁴⁸.

Les réalités signalées ci-haut éclairent puissamment non seulement les fondements *politiques* et économiques de la construction de cette forteresse à Roman, mais elles servent aussi à établir la date de naissance de la ville civile de Roman attenante à la forteresse, ville dont on peut envisager, en lignes générales l'étendue d'après le fossé de défense qui la borde ⁴⁹. Ne s'agissant nullement d'une antériorité de l'établissement civil par rapport à la construction militaire, nous sommes obligés de leur admettre une contemporanéité, au moins relative, le rapport chronologique étant toujours (encore que de très peu) en faveur de l'ancienneté de la forteresse, dont la création avec toutes les nécessités qui découlent de son existence ont provoqué l'édification de l'établissement civil en lui favorisant ainsi un développement continu qui s'est déroulé selon un rythme très vif.

Les premières conclusions d'ordre chronologique qui se dégagent de la situation signalée à Roman est que l'établissement civil médiéval s'est formé autour d'une forteresse militaire, phénomène bien connu en Europe médiévale vu qu'il représente l'une des modalités de la formation des villes au moyen âge.

Ce mécanisme qui se trouve maintenant attesté d'une manière indubitable, non seulement par voie archéologique, a été également supposé auparavant et il semble d'ailleurs être exemplaire pour la Moldavie, en tant que démonstration pour *cette* modalité de formation des villes médiévales. Cependant ni les hypothèses formulées antérieurement ni celles que l'on pourrait proposer après la mise au jour du complexe ne peuvent bénéficier d'une information matérielle documentaire capable d'étayer substantiellement la tentative de préciser *le caractère* de l'établissement civil en question.

Invariablement considérée comme ville par les chercheurs, l'établissement de Roman apparaît comme tel dans tous les travaux qui le mentionnent et, reconnaissons-le, nombre de particularités paraissent donner raison à son classement dans la catégorie de ville. Il y a lieu de reprendre la discussion à ce sujet, d'en peser judicieusement les faits et d'en dégager leur signification.

A partir du moment que l'histoire de la ville médiévale s'est avérée l'un des objectifs majeurs de la recherche historique en général, la littérature de spécialité a enregistré de nombreux essais pour définir, au point de vue économique, social et politique, le contenu de la notion de ville médiévale. Le fait que pendant longtemps (d'ailleurs ces opinions persistent encore de nos jours) des chercheurs comme H. Pirenne, — que nous ne faisons que citer ici simplement, sans prétendre nous engager dans une appréciation d'ensemble sur l'évolution de son opinion à ce sujet, — ont laissé comprendre qu'ils accordent à l'activité commerciale la première place pour définir le contenu économique de la notion citée plus haut ⁵⁰, a abouti à ce qu'on enregistre à peine récemment la tentative de suggérer les multi-

⁴⁸ M. D. Matei, *Cîteva probleme de cronologie . . . , loc. cit.*, p. 507–508; L. Chișescu, *Новые исторические данные . . . , dans « Dacia », N.S., IX, p. 455 et suiv.*

⁴⁹ En ce qui concerne l'ampleur de l'établissement d'après le nombre des habitations ou des habitants qui la composaient, il nous manque les données ayant trait à la période plus ancienne de l'histoire de Roman (XIV^e–XV^e siècles), celles

qui existent ne se rapportant qu'à des étapes plus tardives (par exemple l'évêque catholique Bernardo Quirini affirme qu'en 1599 la ville de Roman avait 400 maisons).

⁵⁰ A ce point de vue l'opinion de H. Pirenne nous semble très suggestive, suivant laquelle « Les centres les plus anciens de la vie urbaine . . . ont été créés par des marchands » (*Les anciennes démocraties des Pays-Bas*, Paris, 1917, p. 114). Dans

ples incidences sous lesquelles on doit essayer d'établir le type respectif d'établissement. C'est ainsi que le professeur W. Hensel avance que les villes médiévales se distinguent des autres établissements de la même époque selon les critères suivants: « 1) une économie à part; 2) des institutions juridiques particulières; 3) une disposition serrée des bâtiments; 4) des fortifications » et à tout ceci on pourrait éventuellement ajouter, « :5) rôle éminent dans la vie politique, administrative et militaire et 6) un rôle important dans la vie religieuse et surtout dans l'administration ecclésiastique »⁵¹.

Sans négliger le fait que même la précision de la première condition d'existence de la ville médiévale (selon W. Hensel), c'est-à-dire cette « économie à part » est encore sujette à discussions et à certains ajustements particuliers portant sur divers domaines d'activité productive pour une ville médiévale, nous pensons que, du moins pour le moment, opérer avec ces particularités ne peut empiéter en rien sur la justesse des conclusions auxquelles on pourrait arriver en suivant les suggestions du savant polonais.

De prime abord il nous faut observer que les recherches archéologiques de la ville de Roman ne sauraient compléter avec leurs résultats l'indigence des sources écrites concernant ce centre médiéval. En effet la destruction massive des couches plus anciennes de civilisation de l'établissement des XIV^e—XV^e siècles, provoquée par les nombreux dérasements ultérieurs qui ont affecté des vastes surfaces, comme le fait d'avoir construit sur le même emplacement de la ville médiévale des complexes modernes, nous empêchent de connaître, ne serait-ce que d'une manière estimative, les éléments de la production de marchandise de la ville de Roman à cette époque. C'est pour cette raison que nous sommes obligés de juger le processus de développement de la puissance économique de cette communauté citadine et son accroissement en importance, seulement d'après quelques éléments dont on ne pourrait guère leur reprocher d'être trop clairs, sans parler de leur datation assez récente. C'est ainsi qu'au-delà des opinions trop générales, exprimées par divers chercheurs sur l'histoire de cette ville ou de quelques faibles échos conservés par des documents écrits concernant certains artisans de la ville (tel ce fils de tailleur pour lequel la ville de Brașov tardait à lui délivrer le diplôme attestant l'apprentissage du métier de tondeur d'étoffes⁵², ou bien au sujet de quelques commerçants de Roman ayant de fortes relations au dehors du pays⁵³), on ne peut trop avancer dans la connaissance de la vie économique de cette ville. Cependant il paraît que cette vie économique connaissait au début du XIV^e siècle un progrès réel vu que l'établissement jouissait non seulement d'une attention soutenue de la part de la Cour, mais qu'il avait acquis rapidement, après le début du siècle, une certaine notoriété au-delà des frontières de la Moldavie.

Pour le moment en ce qui concerne la capacité économique du Roman médiéval, capacité qui, tel qu'il ressort de ce qui précède ne peut être aucunement établie, tout au plus envisagée, nous voulons attirer l'attention sur une circonstance spéciale, savoir l'importance que pouvaient représenter les échanges commerciaux dans la vie économique de cet établissement. La position géographique occupée par la ville (à proximité de la confluence des deux cours d'eau, Moldova et Sireth, dont le dernier surtout d'une importance qui n'a été qu'insuffisamment relevée) peut toujours constituer pour le chercheur une véritable tentation de rattacher l'apparition de cette ville à l'existence d'une voie commerciale qui aurait provoquée son apparition même avant la constitution de l'État féodal moldave. C'est justement pour cette raison que nous considérons que les résultats des recherches

l'historiographie roumaine d'avant-guerre de nombreux travaux renferment des points de vue similaires et, sans avoir l'intention de les citer, ni même les plus importants, vu que leurs implications dans toute l'histoire médiévale de Moldavie ont été différentes, nous nous contenterons de préciser qu'aussi N. Iorga était l'un des promoteurs de cette conception.

⁵¹ W. Hensel, *Les origines des villes slaves occidentales et orientales*, dans *Atti del VI Congresso Internazionale delle scienze*

preistoriche e protoistoriche, I, *Relazioni generali*, Roma, 1962, p. 234. En ce qui concerne les problèmes spécifiques à la formation des villes médiévales en Moldavie, cf. M. D. Matei, *Probleme de cultură orăzencească în Moldova medievală*, dans SCIV, 16, 1965, 3, pp. 533 et suiv.

⁵² Hurmuzachi, *Documente privitoare la istoria Românilor*, XV, 1, p. 22.

⁵³ *Istoria României*, II, București, 1962, pp. 580—581.

archéologiques de Roman ne laissent plus aucun doute sur les conditions dans lesquelles se serait constitué l'établissement civil, vu que les rapports chronologiques entre la ville et la forteresse sont suffisamment clairs. D'ailleurs peut-être est-ce le lieu de rappeler ici que, parmi les chercheurs très nombreux de l'histoire de Roman qui n'ont pas hésité d'attribuer à cette ville une ancienneté qui aurait commencé à partir de la période du Knezate de Halici⁵⁴ jusqu'à la première moitié du XIX^e siècle⁵⁵, seul, le grand historien Nicolae Iorga a affirmé maintes fois que la ville n'a été fondée qu'au temps du voïevode Roman I^{er} Mușat⁵⁶.

Le fait de pouvoir établir maintenant en toute certitude, le moment de la construction de l'établissement civil attenant à la Cour princière de Roman acquiert, parmi les tâtonnements destinés à apprécier sa capacité économique, une importance particulière et nous sommes convaincus que même la mention insistante de Roman (l'établissement civil et non point la forteresse) dans les documents écrits de la première moitié du XV^e siècle représente un indice qui ne doit nullement être négligé pour le développement rapide de la ville. Ajoutons à tout ceci une constatation d'ordre archéologique de première importance: sur le territoire de la forteresse *aucun complexe ou objet* n'a été découvert qui puisse faire présumer le développement d'une activité productive artisanale. Or, il y a un fait depuis longtemps accepté, celui qu'une garnison, même des moins nombreuses (et suivant l'ampleur de la forteresse de résidence il semble que celle de Roman n'était pas des plus petites), rend nécessaire l'activité de tout une série de spécialités artisanales, car elle a en permanence besoin d'un approvisionnement en objets d'utilité courante, etc. Tous ces besoins ainsi que la diversité des catégories humaines appelées à les satisfaire formaient le fondement de l'activité économique des habitants de l'établissement civil qui s'organisait au fur et à mesure autour de la cité. Dès ses débuts donc, il est clair que cet établissement a du avoir le profil économique nettement artisanal et commercial qui constituait le fondement des villes médiévales à partir même de la phase préurbaine de leur évolution. (A en juger les choses ainsi, nous considérons que « l'économie à part » requise par W. Hensel reçoit un contour plus précis et que parmi les activités productives qu'elles renferment l'exploitation agricole, jusqu'à un certain niveau ne pouvait évidemment faire défaut, mais seulement en tant qu'occupation subsidiaire).

L'apparition assez ancienne d'un « gouverneur de la ville de Roman » (1403)⁵⁷ qui est pour le moment le premier magistrat connu dans l'histoire de la Moldavie pourrait nous amener à supposer que l'évolution d'alors de Roman avait imposé non seulement certaines formes d'organisation politique et administrative, mais qu'elle justifiait même l'inclusion du gouverneur dans le conseil privé du prince. Il nous faut également considérer un autre élément qui pourrait apparaître suggestif pour apprécier l'importance que *le prince* accordait à la ville de Roman et cela même dès les premières années d'existence de la ville. Voici en effet deux faits qui méritent qu'on s'attarde plus longuement, encore que chacun soit significatif pour un autre domaine. Premièrement, tel qu'il a été déjà montré dans la première partie de cette étude, les recherches archéologiques ont prouvé que, sinon concomitamment, vu que cela ne serait guère probable, mais du moins quelques années plus tard après la construction de la cité, l'établissement civil constitué autour de cette dernière avait acquis assez d'importance et de consistance pour justifier sa fortification avec un système de défense formé d'un fossé avec la palissade de rigueur flanquée de tours de guet et de défense le long du fossé. Cette constatation nous oblige d'envisager pour cet établissement, non pas une existence éphémère n'ayant que quelques simples relations intermittentes avec la cité voisine, mais qu'elle méritait l'effort matériel

⁵⁴ *История Молдавии*, I, Kishinev, 1951, p. 67.

⁵⁵ Le plus fervent défenseur de ce point de vue est, ces derniers temps, le chercheur moldave N. Grigoraș; cf. par exemple son récent article *Cetatea « Smedorova » și Cetatea Nouă (Novograd) de la Roman*, dans *Omagiu lui P. Constantinescu-Iași*,

Bucarest, 1965, pp. 239 et suiv.

⁵⁶ Cf. par exemple *Istoria poporului românesc*, I, Bucarest, 1922, p. 216.

⁵⁷ DIR, A. Moldova, sec. XIV—XV, I (1384—1475), p. 14.

d'être défendue par *de propres fortifications*. (Sans vouloir forcer la puissance suggestive des faits, la fortification de cet établissement pourrait être interprétée au sens que, les habitants étant trop nombreux, il ne pouvait être question en cas de péril de les abriter tous à l'intérieur de la cité, malgré les dimensions imposantes de cette dernière). Ajoutons à ceci en tant que seconde circonstance objective le fait que malgré la disparition de la fortification militaire, qui avait d'ailleurs déterminé l'apparition de l'établissement civil, disparition survenue au début du XV^e siècle (très probablement autour de 1410) l'essor économique de cette ville médiévale ne semble pas avoir été affecté d'aucune manière par cet événement, en continuant de se développer avec le temps.

Le second fait auquel nous nous référons est représenté par les initiatives empressées de la Cour envers la ville de Roman. Ainsi il ne peut être sans raison, pour cette ville, le fait de porter exactement le nom du prince ⁵⁸ (fait à conséquences *politiques* indiscutables) et que malgré sa création relativement récente, Roman ait été choisi comme lieu de sépulture pour l'épouse du voïévode. Plus encore, partant de la situation objective de l'importance gagnée entre temps par la ville, Alexandre le Bon qui résidait temporairement et même périodiquement à Roman lui accordait de par son choix comme lieu de signature du traité de vassalité de 1411 avec le suzerain polonais, une certaine notoriété internationale ⁵⁹. Dans ce même ordre d'idées il ne paraît donc plus étonnant la création à cette époque du premier évêché du règne de ce voïévode.

C'est toujours comme une conséquence, assez naturelle maintenant, de l'importance toujours croissante de Roman, que la communauté des habitants de cette ville obtint le droit de siéger au Concile de Constance, car il n'existe plus aucun doute que le *Reinsmarkt* qui avait ses délégués au Concile (1415) n'était autre que la ville de Roman de la rive gauche de la Moldova ⁶⁰. Même avant ceci la ville de Roman s'est avérée suffisamment grande et florissante pour ne pas manquer d'être incluse dans la « liste des villes russes lointaines ou proches »⁶¹ dressée autour de l'an 1400, à la suite du voyage dans les régions danubiennes d'un prélat quelconque, sinon même d'un commerçant russe, et dans laquelle (en tant que villes valaques) se trouvent mentionnés certains établissements moldaves, considérés par les chercheurs avoir présenté au XV^e siècle toutes les particularités des villes médiévales.

Les éléments apportés en discussion, même s'ils ne sont pas en mesure d'éliminer totalement toutes les incertitudes concernant l'évolution de l'établissement de Roman (nous croyons cependant que le problème de sa fondation, du point de vue des circonstances et de la chronologie est suffisamment expliquée par les résultats des recherches archéologiques) ne sont toutefois pas dénuées de valeur probatoire pour ne pouvoir favoriser certaines conclusions. Il ne nous semblerait nullement hasardeux sur la foi de ces éléments, d'opiner que l'établissement en question présentait au début du XV^e siècle toutes les caractéristiques d'une organisation de type citadin aussi bien sous le rapport économique que sous le rapport juridique, politique et religieux. Mais naturellement l'attribution du qualificatif de ville à l'établissement de Roman comporte aussi l'essai d'établir, ne serait-ce qu'en lignes générales, la mesure dans laquelle le processus de formation et de développement ultérieur de cette ville peut s'encadrer dans un phénomène similaire qui comprendrait toute la Moldavie et éventuellement d'illustrer du moins en partie ce processus général.

Ailleurs et pour d'autres raisons ⁶² nous avons eu l'occasion de souligner que la deuxième moitié du XIV^e siècle représente pour l'économie de la Moldavie une période où la production artisanale s'était développée au point qu'il est hors de doute que les artisans n'aient commencé à représenter à

⁵⁸ *Documente moldovenești înainte de Ștefan cel Mare*, éd. M. Costăchescu, I, Iași, 1931, pp. 60–61.

⁵⁹ *Ibidem*, II, Iași, 1932, p. 367–369.

⁶⁰ Constantin I. Karadja, *Delegații din țara noastră la Conciliul din Constanța (în Baden), în anul 1415*, dans «Analele Academiei Române, Memoriile secțiunii istorice», seria III,

t. VII, Bucarest, 1927, p. 70.

⁶¹ Voir le commentaire concernant le contenu de cette source chez Al. Andronic, *Orașe moldovenești în secolul al XIV-lea în lumina celor mai vechi izvoare rusești*, dans *Romanoslavica*, XI, Histoire, 1965, pp. 203 et suiv.

⁶² M. D. Matei, *La ville médiévale . . .*, loc. cit.

ce moment une catégorie sociale bien distincte dans la société féodale moldave. Du point de vue chronologique notre opinion se distingue fondamentalement des autres opinions qui ont été exprimées auparavant et qui sans bénéficier d'une argumentation quelque peu plausible considèrent ce processus comme pouvant être survenu au cours du XIII^e siècle⁶³. Par voie de conséquence, les défenseurs de ce point de vue n'hésitent pas à affirmer qu'il existait en Moldavie des établissements de type citadin même à partir du XIII^e siècle, en ne mettant aucunement en doute le fait que ces établissements auraient dû être complètement développés au plus tard à la première moitié du XIV^e siècle. Il est plus qu'évident que l'on puisse reprocher à ces défenseurs, la hâte avec laquelle, soit qu'il passent sur le sens exact de certaines découvertes archéologiques (encore faut-il qu'ils les connaissent), soit qu'ils attribuent à ces découvertes une signification qu'elles sont loin d'avoir. (Il y a lieu d'ailleurs de rappeler ici que les cas de négation totale d'un développement économique interne dans la Moldavie, aux XIII^e—XIV^e siècles ne font pas défaut non plus, et selon lesquels le territoire à l'Est des Carpates était considéré comme « la périphérie de la vie et de l'activité citadine de la Transylvanie et de la Pologne »⁶⁴, évidemment se trouvant de ce fait diamétralement opposés à ceux envisagés plus haut). A ce reproche on peut en ajouter un autre tout aussi grave: la négligence flagrante de la signification du rapport dialectique et nécessaire entre le développement de la base économique d'une société donnée et l'apparition des formes politiques de superstructure engendrées obligatoirement par cette base économique pour une étape donnée. A ce sujet on a récemment exprimé une opinion dont la justesse ne doit plus être soulignée: « La science historique est pour la plupart unanime aujourd'hui à ce que les villes de l'Europe médiévale. . . n'ont pu se former que dans des territoires dominés par des organismes politiques suffisamment développés, à savoir — des Etats »⁶⁵. Ce n'est guère difficile à voir qu'il ne peut être question de remplacer l'absence, en territoire moldave, de tels « organismes politiques » de forme supérieure par des organisations qui sont dans la plupart des cas simplement affirmées mais jamais prouvées⁶⁶, et cette absence représente elle aussi une preuve qu'au XIII^e siècle et dans la première moitié du siècle suivant, le processus de féodalisation de la société moldave ne pouvait créer les conditions objectives requises pour la constitution, sur la base de ce processus, des villes médiévales.

Les recherches ont montré cependant que vers le milieu du XIV^e siècle le niveau technique de la production *autochtone* en Moldavie enregistrait de sensibles progrès, phénomène illustré on ne pourrait mieux dans le domaine de la production céramique, dont la transformation généralisée en artisanat à la suite du témoignage des nouvelles recherches⁶⁷ et surtout des recherches spéciales ne fait aucun doute. Même si dans certains cas ces matériaux archéologiques attestent des différences sensibles quant à la qualité des produits en fonction du milieu de leur provenance — rural ou urbain⁶⁸ — il ne peut y avoir aucun doute que dans la deuxième moitié du XIV^e siècle la production artisanale en son ensemble évoluait selon une direction ascendante.

Sur cette trame dont les présentes lignes n'ont ni la prétention ni le but d'établir des traits de détail, on constate l'apparition et plus tard la consolidation continue de l'économie spécifiquement citadine en Moldavie. Et si apparemment cette digression historique est moins justifiée par les besoins

⁶³ De ce point de vue les opinions les plus discutables (surprenantes aussi par l'absence de toute prudence scientifique sont celles exprimées récemment par N. Grigoraș dans son article *Cetatea « Smedorova » . . .*, *loc. cit.* Sans avoir nullement l'intention de discuter ici l'affirmation de cet auteur sur la modalité de la formation des villes médiévales en général et celles moldaves en particulier nous ne pouvons ne pas être saisis par l'absence de toute argumentation scientifique à l'appui de ses opinions, celles-ci n'ayant bien des fois dans l'article cité qu'un caractère de pure affirmation.

⁶⁴ D. Ciurea, *Noi contribuții la istoricul orașului Baia*, dans

SCȘIași, VI, 1955, 3—4, p. 32.

⁶⁵ W. Hensel, *Remarques sur les origines des villes slaves*, dans *Archaeologia Polona*, VII, 1964, p. 158.

⁶⁶ N. Grigoraș, *Despre orașul moldovenesc în epoca de formare a statului feudal*, dans SCȘIași, 1960, XI, 1, p. 90.

⁶⁷ Cf. plus nouveau, El. Busuioac, *Ceramica locală de uz casnic din secolul al XIV-lea de la Suceava* (II^e partie), dans SCIV, XV, 1964, 2, pp. 205 et suiv.

⁶⁸ Cette différence est illustrée surtout par les matériaux céramiques découverts dans le niveau de construction de la cité de *Scheia-Suceava*.

d'une discussion concernant tout particulièrement la ville de Roman elle s'impose de toute nécessité si nous n'oublions pas que cette discussion doit répondre à une question très simple et très naturelle: existait-il en Moldavie des forces artisanales suffisantes pour peupler un établissement citadin en formation — au cas présent la ville de Roman — qui pouvaient faire face par leur activité, au moins en partie, aux nécessités d'une garnison, pareille à celle qui siégeait dans la forteresse avoisinante? La réponse affirmative que nous sommes censés de donner, encore qu'importante par elle-même, se voit renforcée si l'on ne néglige pas le fait, qu'un moins concomitamment à la ville de Roman et en d'autres lieux de la Moldavie de l'époque, de tels besoins ont dû être remplis par des artisans autochtones (Suceava, Iași, Neamț, etc.). Est-ce dire que la ville de Roman a eu dès ses premières étapes de sa formation une population uniquement autochtone, ou bien que Nicolae Iorga était censé d'affirmer que « le fondateur princier (Roman voïévode, n. n.) avait appelé à la fondation de la ville, suivant la coutume, des éléments étrangers ⁶⁹ »? En essayant de répondre à cette question ce sont les mêmes difficultés qui surgissent, engendrées par la destruction, aux XVII^e—XVIII^e siècles, des niveaux de culture de l'intérieur de la ville médiévale et nous sommes également empêchés de répondre d'une manière satisfaisante à cause de la pauvreté des sources écrites, touchant la ville de Roman et, qui appartiennent à une période touchant de très près la fin du XIV^e siècle. C'est pour cette raison que nous jugeons plus prudent de considérer comme possible la présence aux alentours de la cité d'un certain nombre d'étrangers, opinion favorisée d'ailleurs par la constatation certaine d'une présence similaire dans la garnison de la cité, fait mentionné dans les pages précédentes. Quant à l'importance qu'ont pu présenter ces éléments étrangers dans cette communauté citadine et dans l'activité économique courante de la ville, il est peu probable qu'elle soit jamais établie d'après les informations écrites dont nous disposons jusqu'à maintenant.

Pour la connaissance de la période initiale de la ville de Roman les difficultés qui ont dû être surmontées n'ont pas été des moindres et malheureusement elles ne semblent guère se résoudre d'une manière substantielle quand il s'agit de la seconde moitié du XV^e siècle. Un fait cependant est certain, attesté aussi bien par les sources écrites que par voie archéologique, c'est que la ville bien que n'ayant pu bénéficier près d'un demi-siècle de l'avantage d'avoir sa défense assurée par le voisinage d'une cité puissante, sa position stratégique dans cette région ne semble pas avoir faibli ni même au temps d'Etienne le Grand. Les circonstances générales créées en Moldavie par les luttes intestines entre les diverses factions de boyards qui soutenaient les différents fils d'Alexandre le Bon et pouvant expliquer la négligence de la position stratégique de Roman cessent avec l'arrivée au trône d'Etienne le Grand qui, suivant les données qui semblent se dégager des sources écrites, aurait élevé dès les premières années de son règne, en 1466 la « Cetatea Nouă » ⁷⁰, aux environs de la ville de Roman. Ce nouvel avantage militaire, n'a pas empêché la ville d'essuyer deux revers qui se sont succédé en moins de dix ans (1467 et 1476), dont le premier correspondrait, si le témoignage de la source écrite n'exagère pas, à l'incendie de la ville entière ⁷¹. (Serait-ce un indice en ce sens, le fait que toute la palissade avec la tour mise au jour au bord du fossé de défense, au côté est de la ville, ont été détruites par incendie et que les matériaux archéologiques découverts dans le fossé de défense de la ville pourrait suggérer le début du processus de nivelage du fossé, survenu dans la seconde moitié du XV^e siècle?)

L'objectif précis des recherches archéologiques entreprises dans la ville de Roman par les auteurs ces lignes, et le fait que la planification de ces fouilles a été conçue, en premier lieu afin d'éclaircir les rapports chronologiques et ceux de cause à effet entre la forteresse du temps des Mușat et l'établissement civil de ses environs, ont resserré l'espace chronologique en réduisant aussi

⁶⁹ N. Iorga, *op. cit.*, p. 216.

⁷⁰ L. Chițescu, *Principalele rezultate istorice ale cercetărilor arheologice din cetatea medievală de la Gidinti (r. Roman)*, dans

SCIV, XVII, 1966, 2, p. 405 et suiv.

⁷¹ *Cronica epocii lui Ștefan cel Mare*, éd. O. Gorka, Bucarest, 1937, p. 146.

sensiblement l'espace territorial faisant l'objet de ces recherches. C'est pour cette raison qu'aussi bien l'exposé des résultats de ces recherches que les considérations historiques qu'ils ont occasionnées doivent tenir compte de ces mêmes limites chronologiques, ce qui indique par ailleurs, que les auteurs de la présente étude n'ont nullement aspiré à faire une monographie concernant l'histoire de la ville de Roman. Nonobstant notre réserve à ne vouloir dépasser cette fois-ci le XV^e siècle, nous ne pouvons conclure cette discussion sans tenter de suggérer en quelle mesure les étapes du développement de Roman peuvent donner certaines indications plus amples pour toute la Moldavie.

Tel qu'il est bien connu, les recherches archéologiques et historiques abordées ces dernières années en Roumanie ont montré que le processus historique de la formation des villes médiévales dans les Pays Roumanis, en dépit du décalage chronologique par rapport aux contrées avoisinantes ⁷² (où l'étape la plus tardive pour la formation des principaux centres urbains connus en plein féodalisme coïncident tout au plus au XIII^e siècle), présente toute une série de ressemblances frappantes avec le phénomène de l'apparition des établissements de type urbain en Europe. Sans qu'il soit nécessaire d'envisager, d'ores et déjà, une nouvelle discussion sur les voies de formation des villes médiévales en général, nous nous permettons toutefois de rappeler qu'aujourd'hui est unanimement accepté le point de vue suivant lequel bien des fois la formation des villes européennes a été rattachée à l'existence de certaines fortifications d'ordre militaire (créations nouvelles ou persistances d'organisations à caractère esclavagiste) autour desquelles se sont établies progressivement diverses catégories d'habitants, dont l'activité, sans relever directement de la carrière militaire, n'en est pas moins destinée pour un temps, à satisfaire aux nécessités multiples des militaires résidant dans ces forteresses. Mais même si, suivant certains points de vue la construction de ces villes (qui n'ont pas eu évidemment dès le début de leur formation les caractéristiques d'un établissement de type urbain) est similaire en tant que procès historique général à la formation de centres artisanaux et commerciaux autour de certaines résidences religieuses (phénomène connu et spécifique surtout aux régions dominées par le catholicisme) ou d'autres résidences (surtout temporaires) des autorités civiles, les nécessités spécifiques à la ville militaire semblent avoir imprimé aux premiers établissements certaines particularités de rythme et de profil économiques qui se laissent difficilement surprendre. A ce point de vue l'histoire de la ville de Roman est d'une importance sans égal pour l'histoire médiévale de Moldavie. En effet, même s'il n'était pas le seul exemple réellement édifiant pour le processus de la formation d'un établissement civil *de type citadin autour d'une forteresse militaire*, tel qu'il est en réalité pour la Moldavie, Roman illustre le rythme vivant de son développement par la rapidité avec laquelle il s'est imposé parmi les villes médiévales moldaves. Il s'agit, à notre avis, de voir dans l'importance qu'il présente en général pour la formation des villes médiévales, tout premièrement l'expression systématique et donc ininterrompue de la demande de produits artisanaux et d'autre nature par une population de consommateurs ne produisant pas eux-mêmes le nécessaire de leur standard de vie. Il est indubitable qu'une telle demande de produits, nombreux et variés, caractérisait aussi les rapports établis entre les membres de la cour et de la suite princière dans les centres de résidence de l'autorité centrale. Ces derniers, à une ou deux exceptions près, n'étaient que des sièges temporaires d'où il s'ensuivait une manifestation intermittente de cette sollicitation de marchandises. Quant au lieu de résidence de l'autorité religieuse, l'absence de cas concluants dans l'histoire de la Moldavie nous oblige à renoncer à l'analyse de l'intensité et de la nature des rapports économiques entre ces sièges épiscopaux et les établissements civils qui s'étaient formés autour. Par contre il nous semble utile de jeter un regard d'ordre comparatif, fût-il le plus sommaire, sur la manière dont le développement de la ville de Roman a été encouragé et accéléré par les conditions même de son apparition en comparaison avec d'autres centres urbains de Moldavie. En éliminant de cette comparaison la ville de

⁷² M. D. Matei, *La ville médiévale . . .*, loc. cit., pp. 282–284.

Suceava, dont le développement a été favorisé entre autres du fait d'avoir été la capitale de la Moldavie (où à part la cour fastueuse du prince il nous faut rappeler les deux forteresses à garnisons nombreuses, le conseil des boyards, etc.), nous pensons que sous le rapport de l'intensité du procès de développement, la ville de Roman a dû être au moins égale, en ce qui concerne son rythme de développement, aux autres villes moldaves, sinon même d'en avoir dépassé quelques-unes. On peut donc supposer que quelques décennies seulement après sa fondation Roman pouvait rivaliser avec d'autres établissements de tradition plus ancienne, tels Jassy, Vaslui, Birlad, Bacău, éventuellement Trotuș et même Baia, qui avaient occupé peu de temps auparavant une place de choix parmi les villes moldaves. Toutefois pour ne pas créer un terrain favorable à des interprétations erronées, nous tenons à préciser encore une fois que selon nous la sollicitation puissante de l'activité artisanale de l'établissement civil de Roman, requise par la garnison de la forteresse, n'a pu constituer que *pour un certain temps* le levier du développement de la capacité économique de cette ville, et cela pour la bonne raison que quelques années après le début du XV^e siècle la garnison et la forteresse avaient disparu en même temps. Il nous faut donc admettre l'action concomitante et efficace exercée sur le *développement* de la ville de Roman par son emplacement aux carrefours de voies commerciales internes et, certainement aussi, d'utilité internationale. (Rappelons à ce sujet qu'à partir de Roman, où à proximité, trois importantes voies commerciales se ramifiaient, vers Suceava, vers Baia et Vama Moldovița et respectivement par Scheii Romanului et Țirgu Frumos vers Jassy.) Peu de temps après le début du XV^e siècle le mécanisme de la vie économique de Roman fonctionnait assez bien pour ne plus se ressentir (et même s'il en a été ainsi, non point d'une manière sensible), de la disparition dans cette ville d'un consommateur important (la garnison et tout l'appareil administratif afférent), le même qui avait engendré la ville. Il n'en est pas moins vrai qu'à la deuxième moitié du XV^e siècle le retour de Roman au premier plan de la ville militaire de Moldavie et l'installation à Cetatea Nouă d'une nombreuse garnison n'a pas manqué d'avoir certains échos dans l'économie de la ville.

Compte tenu de ce qui précède nous croyons pouvoir affirmer sans trop de réserve, qu'en dépit des ombres qui planent encore sur d'importants chapitres de l'histoire de la ville médiévale de Roman, les fouilles pratiquées en ces lieux ont eu non seulement le don de mettre fin à de sérieuses incertitudes et confusions touchant le passé de cet établissement, mais elles ont été également en mesure de favoriser des découvertes et observations d'une importance qui — à peine doit-elle être soulignée — est de beaucoup renforcée par les éléments nouveaux qu'elle met en lumière, même s'il ne s'agit que d'une partie de l'histoire médiévale roumaine.